

VIII. A la recherche des clés de l'interprétation des insurrections de Décembre 1851 en Ardèche

A) la logique de « l'intérêt »

1°) Prix des denrées alimentaires en francs pour la période 1847-1849.

	02/1847	06/03/1847	22/10/1847	29/07/1848	22/09/1849	28/10/1849
Blé 1 ^{ère} qualité les 4 doubles décalitres (4x2déca) ou hectolitre (hl)				20 F/ hl	15F les (4x2déca)	20F l'hl
Froment hl ou (4x2déca)	33 F l'hl	35F l'hl	23,5F les (4x2déca)	19F/ hl		
Seigle (hl) ou (4x2déca)	25F	26,5F	20,5F les (4x2déca)	15F/ l'hl	8,75f les (4x2déca)	12F l'hl
Pommes de terre les 50 kg ⁷	8F	7F	5F	3,5F	2,50F	2,25F

Le froment est la céréale noble qui donne « le pain blanc », ce pain le plus apprécié des gens aisés et des citadins⁸. La plupart du temps le froment est mélangé avec du seigle et donne le conseigle ou le méteil. En 1852 le département compte 41 534 hectares plantés en seigle et 10 975 hectares en froment⁹.

2°) La fluctuation des prix du froment sur les marchés¹⁰.

Marchés	Décembre 1847	Mars 1848	Avril 1851
	Prix en francs/hl	Prix en francs/hl	Prix en francs/hl
Tournon	22	?	15,75
Annonay	22,2	?	15,75
Aubenas	24	?	19,5
Bourg-Saint-Andéol	25	24,5	16,5
Privas	25,5	?	17,5
Cheylard	25,5	22,35	19
Largentière	26	?	20
Villeneuve-de-Berg	27,5	?	18,15
Joyeuse	28,15	?	19,5
Les Vans	30	?	20
Saint-Agrève	31	27	?

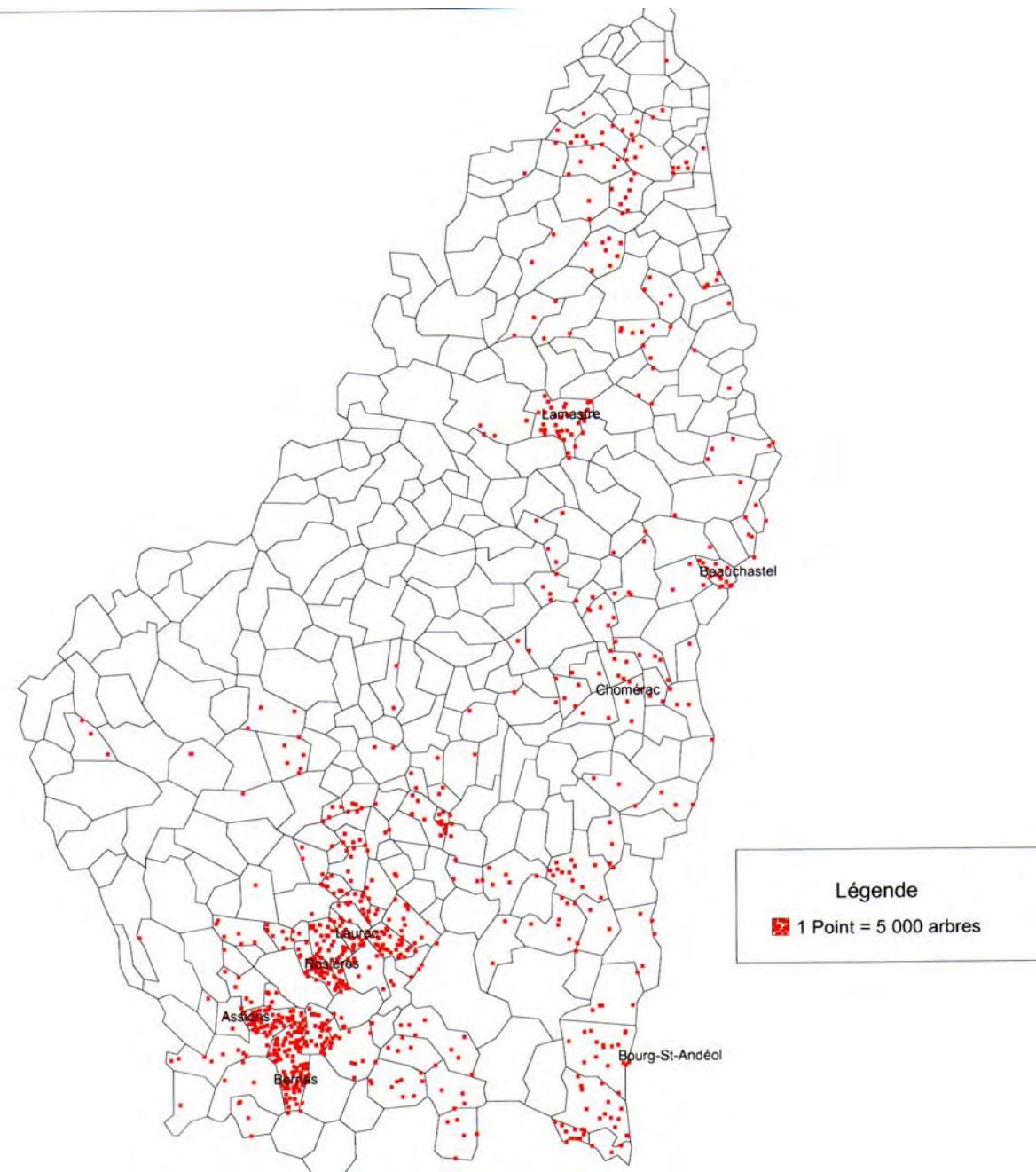
⁷ Vers 1850, l'Ardèche est un des premiers départements français producteurs de pomme de terre et elle exporte près d'un demi million de quintaux chaque année principalement vers le midi et les bassins miniers du Gard et de la Loire. Pierre BOZON, *La vie rurale en Vivarais*, ouv. cité, p. 176.

⁸ Marcel LACHIVER, *Dictionnaire des mots du monde rural*, Fayard, 1997

⁹ Pierre BOZON, *La vie rurale en Vivarais*, p 76.

¹⁰ Arch. dép. Ardèche. 11M6. Mercuriales.

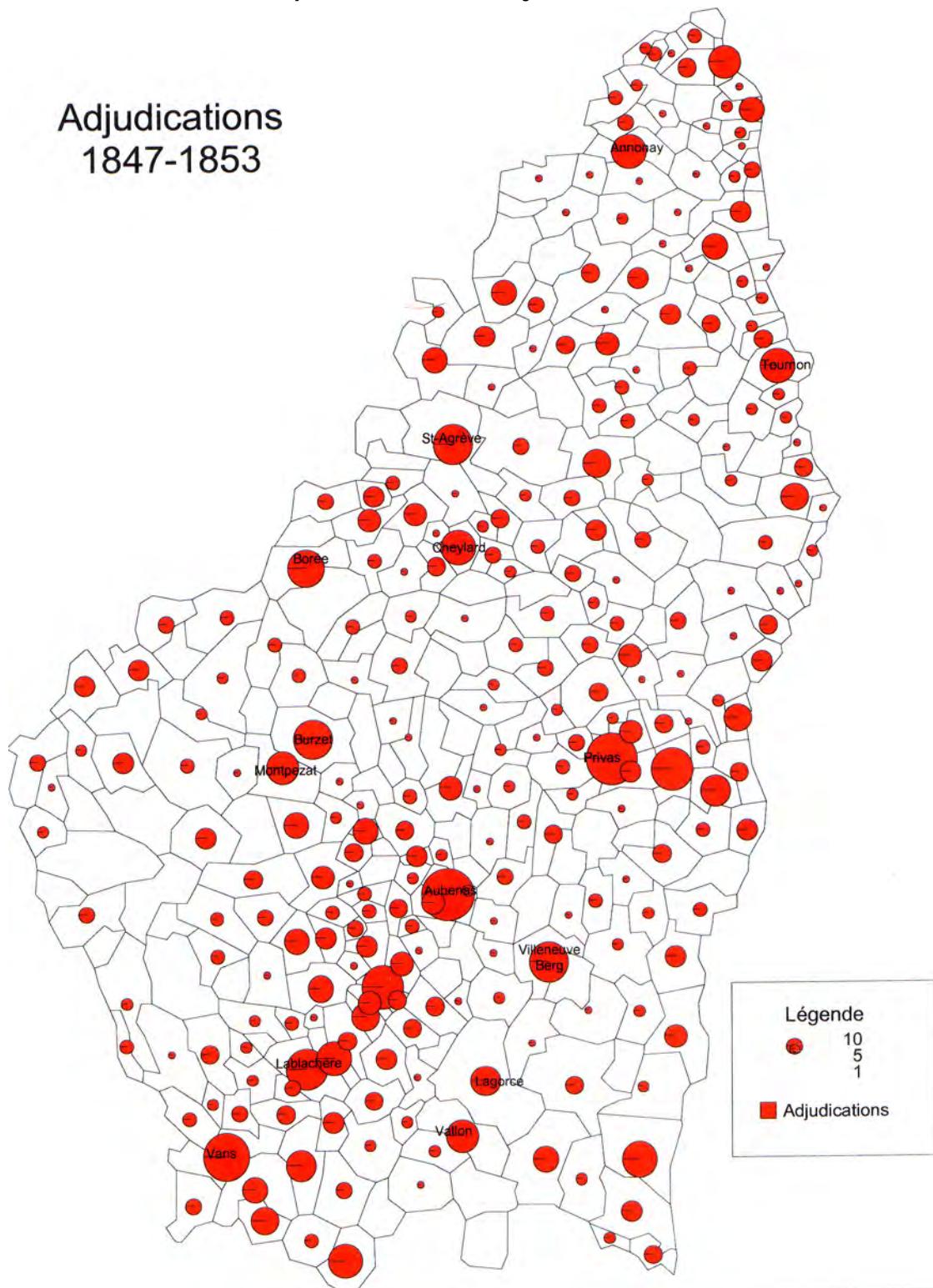
3°) La répartition des mûriers selon l'enquête de 1846



**Répartition des plantations de mûriers
selon l'enquête de 1846.**

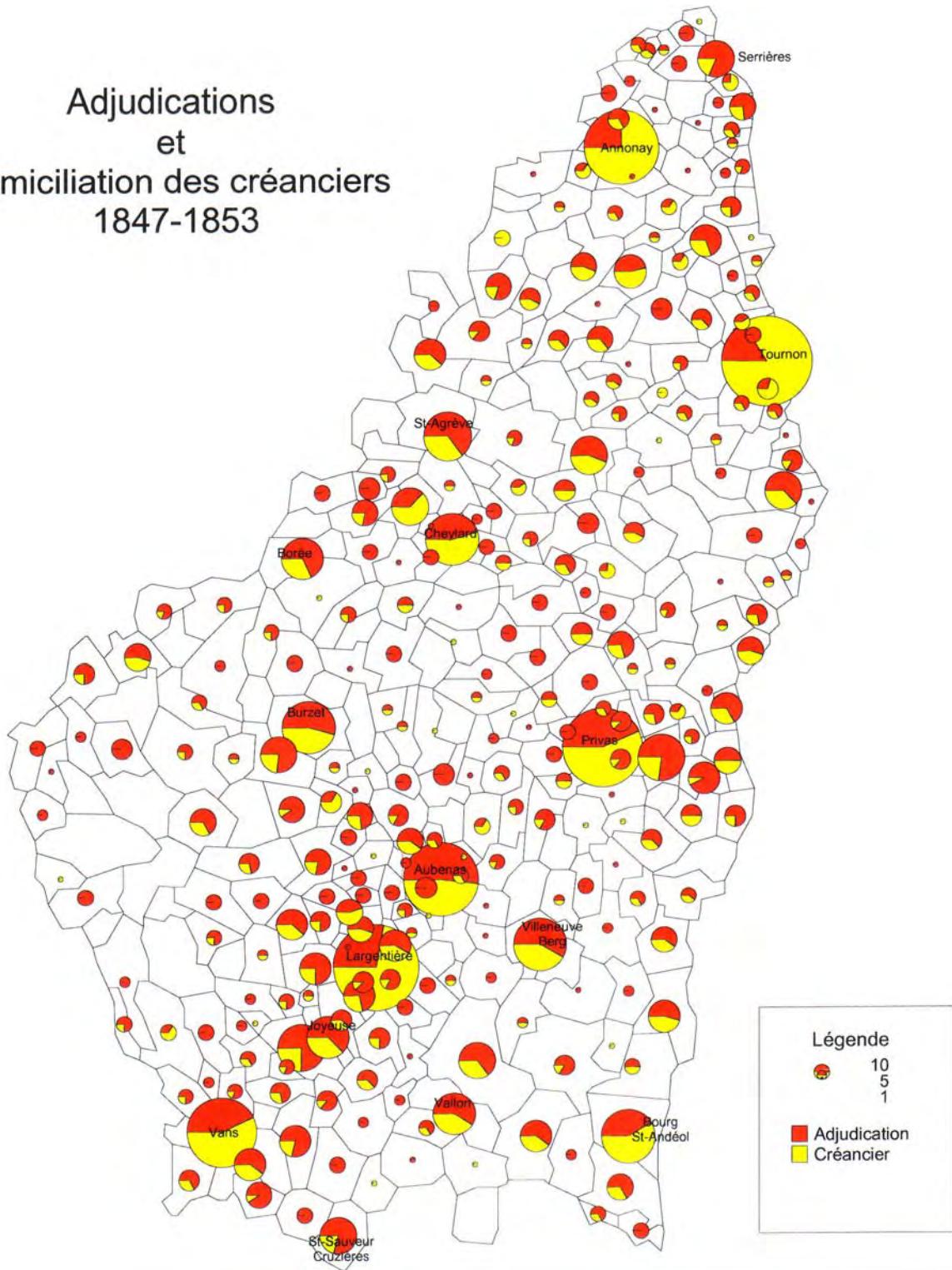
4°) La carte des adjudications 1847-1853

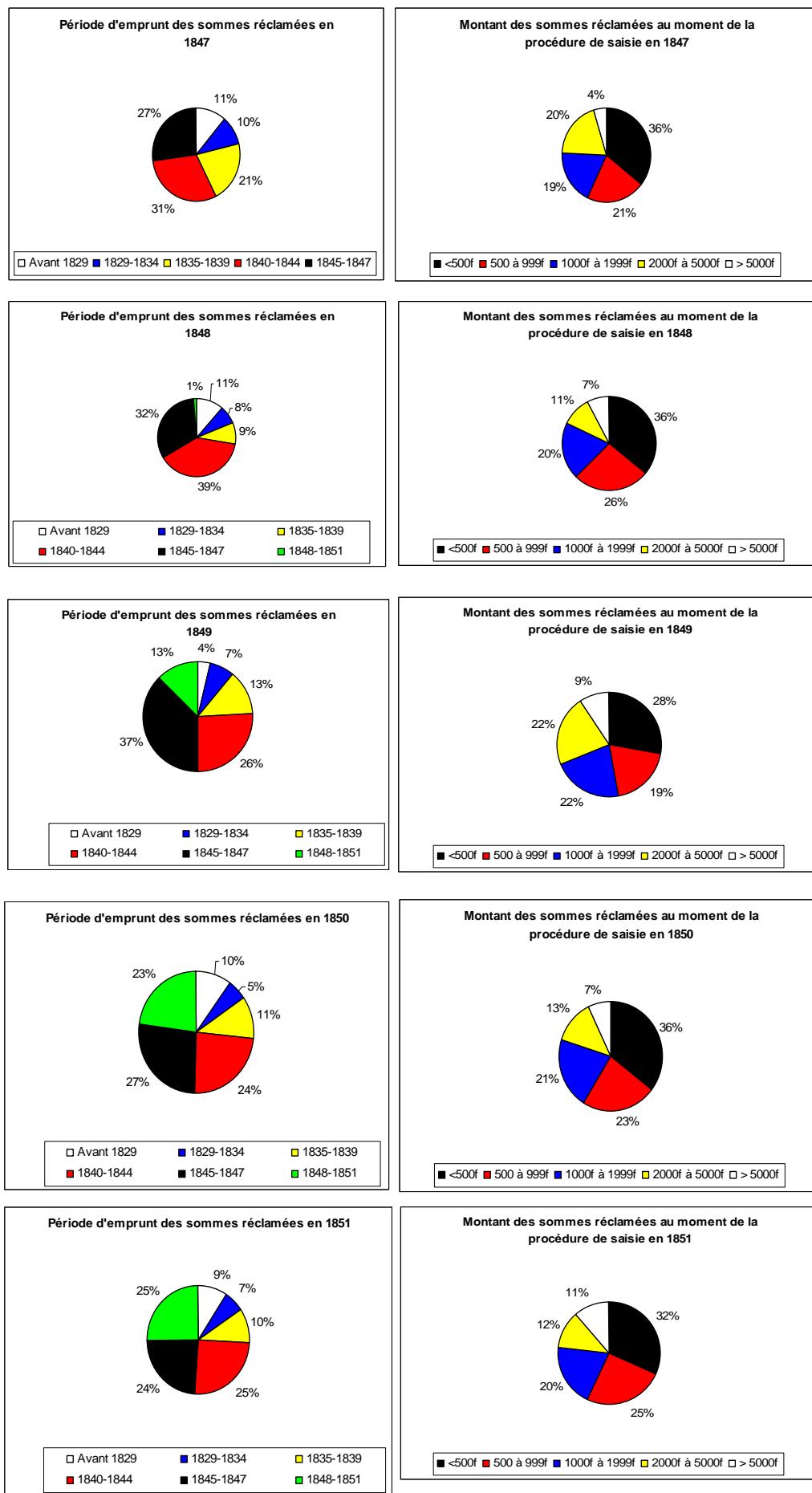
Adjudications
1847-1853



5°) Adjudications et domiciliation des créanciers

Adjudications
et
domiciliation des créanciers
1847-1853





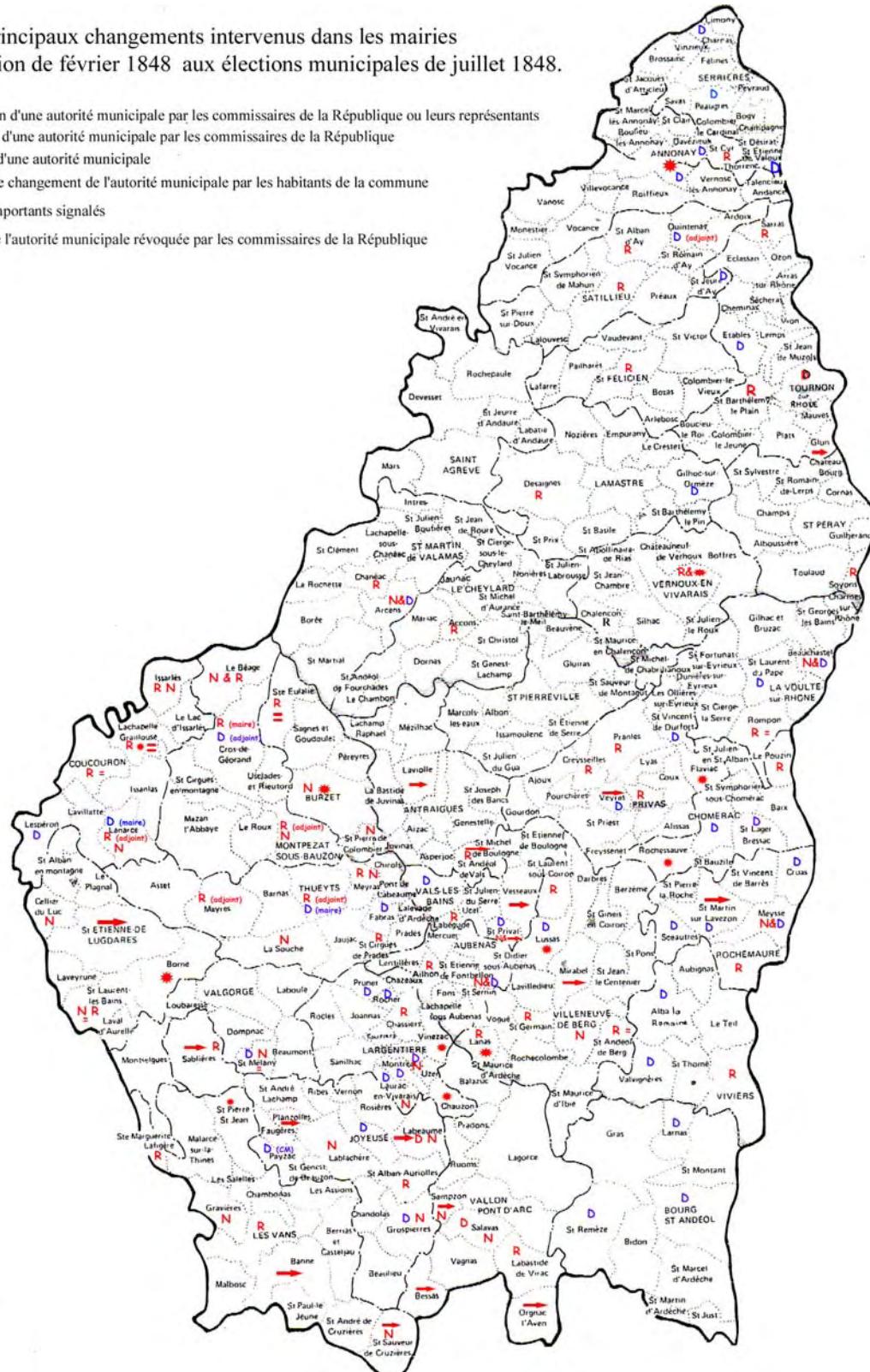
B) La logique « politique » des élections

La logique politique conduit aussi à une tentative d'explication par le vote des populations. Les territoires de l'insurrection correspondaient-ils à une forte mobilisation des suffrages en faveur des candidats républicains ?

1°) Les conséquences de la Révolution de février 1848 sur le pouvoir municipal

Principaux changements intervenus dans les mairies de la Révolution de février 1848 aux élections municipales de juillet 1848.

- N : nomination d'une autorité municipale par les commissaires de la République ou leurs représentants
- R : révocation d'une autorité municipale par les commissaires de la République
- D : démission d'une autorité municipale
- demande de changement de l'autorité municipale par les habitants de la commune
- ✳ troubles importants signalés
- = réélection de l'autorité municipale révoquée par les commissaires de la République

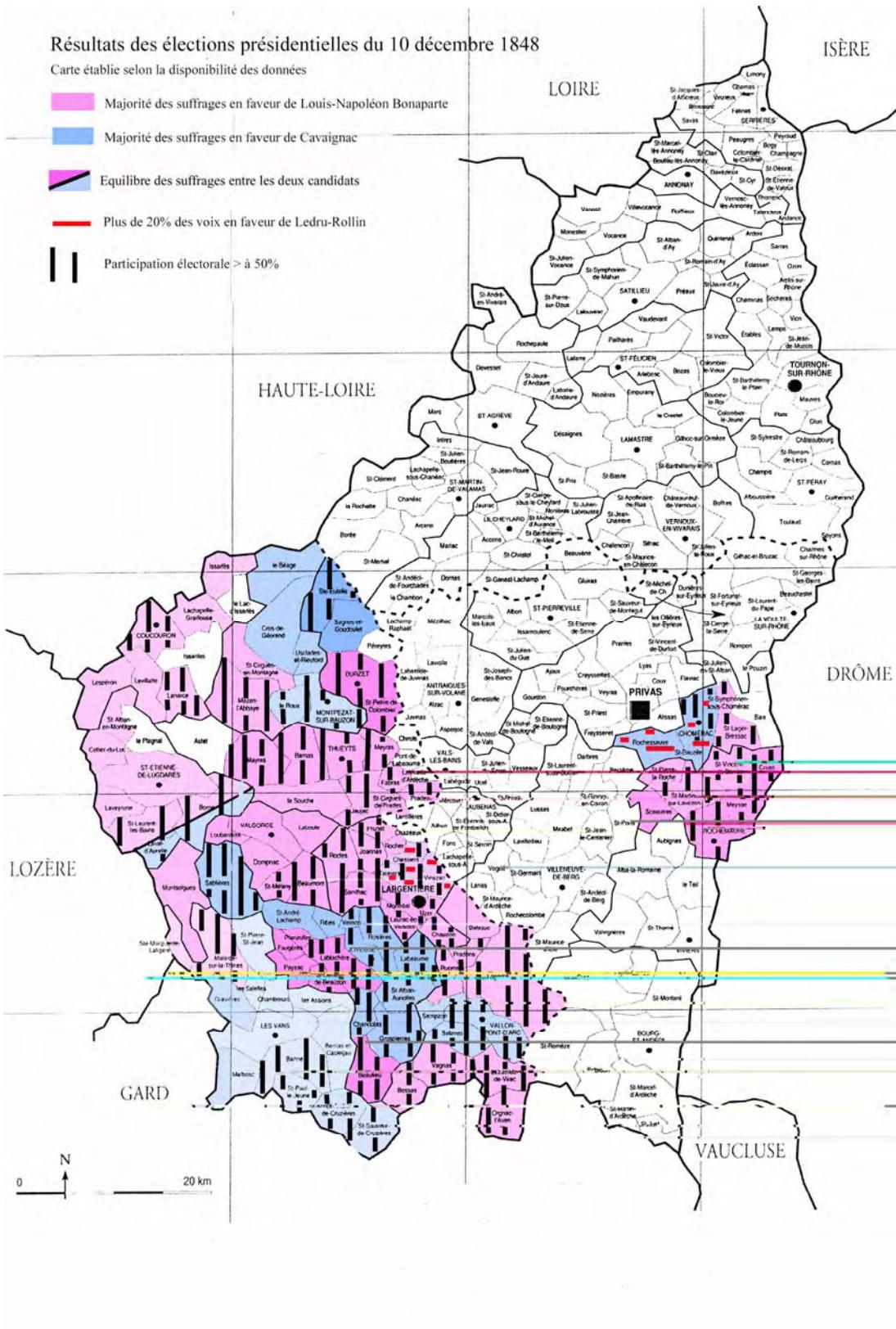


2°) L'élection présidentielle dans l'arrondissement de Largentière

Résultats des élections présidentielles du 10 décembre 1848

Carte établie selon la disponibilité des données

- Majorité des suffrages en faveur de Louis-Napoléon Bonaparte
- Majorité des suffrages en faveur de Cavaignac
- Equilibre des suffrages entre les deux candidats
- Plus de 20% des voix en faveur de Ledru-Rollin
- Participation électorale > à 50%



Selon les communes, les contrastes de la participation électorale sont étonnantes.

	Inscrits	Votants	% votants	Cavaignac	% Cavaignac	Louis-Napoléon Bonaparte	% LNB	Ledru-Rollin
STE EULALIE	351	218	62	182	83,5	36	16,5	0
Ste Eulalie	174	138	79					
Sagnes et Gougolet	177	80	45					
COUCOURON	935	326	35	45	13,8	277	85,0	1
Coucouron	270	158	59					
Issarlès	381	28	7					
La Chapelle-Grailhouse	284	140	49					
LANARCE	472	172	36	32	18,6	140	81,4	
Lanarce	215	125	58					
Lavillatte	84	19	23					
Lespéron	173	28	16					
LE CROS DE GEORAND	924	262	28	153	58,4	106	40,5	3
Le Cros de Géorand	425	210	49					
Le Béage	402	37	9					
Usclades Rieutord	97	15	15					
Ruoms	590	351	59	12	3,4	339	96,6	0
Ruoms	265	213	80					
Balazuc	232	67	29					
Pradons	93	71	76					
LABLACHÈRE	1800	1130	63	381	33,7	698	61,8	30
Lablachère	828	657	79					
Beaulieu	223	169	76					
St Genest de Bauzon	189	133	70					
Faugères	112	43	38					
Payzac	326	72	22					
Planzolles	122	56	46					

3°) Résultats des élections législatives du 23 avril 1848¹¹

NOMS (date, lieu de naissance)	Renseignements divers (profession, fonction...).	Voix
VALLADIER Jean Henri Jules Isidore ¹² (20 mai 1799 à Vallon)	Propriétaire, président du Comité agricole de l'arrondissement de Largentière, maire de Vallon depuis 1830.	58 212
ROYOL (1796) ¹³	Avocat, président du tribunal à Tournon depuis 1833.	44 291
CHAMPANHET Louis Auguste. (1796)	Médecin, conseiller général à Aubenas.	37 007
ROUVEURE Marcellin (1807) ¹⁴	Maître mégissier à Annonay.	35 387
SIBOUR Léon (9 février 1807 à Istres)	Prêtre, professeur à la faculté de théologie d'Aix.	33 040
DAUTHEVILLE François ¹⁵ (8 mai 1792 à Chalencon)	Colonel du génie à Metz.	31 258
MATHIEU Pierre Henri (1793)	Président du tribunal civil à Largentière	30 841
CHAZALON	Ingénieur hydrographe à Paris, domicilié à Desaignes.	28 859
LAURENT Paul Mathieu (4 septembre 1793 à Bourg-Saint-Andéol)	Juge à Privas, commissaire du gouvernement à Privas	28 759
GLEIZAL Auguste ¹⁶ (17 novembre 1804 à Antraigues)	Ancien commissaire du gouvernement provisoire. Avocat à Privas.	27 098
CHABERT	Ingénieur à Aubenas	26 149

¹¹ Tableau réalisé d'après Arch. dép. Ardèche 2M337.

¹² Isidore Valladier se définissait de la manière suivante dans une profession de foi adressée aux électeurs en mars 1848, déjà cité. « Dès les premiers jours de la révolution de 1830, je fus, bien que jeune encore nommé par acclamation maire de la ville que j'habite. Depuis cette époque, je n'ai pas cessé d'exercer ces fonctions modestes autant qu'honorables. [...] A la révolution de 1848, le peuple m'a rendu par acclamation l'écharpe que j'avais déposée en ses mains souveraines. J'ai toujours fait partie de l'opposition libérale et dans les premières années qui suivirent 1830, j'étais dans l'arrondissement de Largentière; l'un des membres les plus connus du parti que l'on appelait alors le mouvement, ce qui me valut l'honneur d'être élu président au collège électoral qui en 1834, envoya à la chambre un député de l'opposition. Dans un article découpé dans le *Courrier d'Aubenas* en date du 17 avril 1897 et conservé dans l' *Encyclopédie Albin Mazon* (Arch. dép. Ardèche 52J51), on peut lire une courte biographie : « Son grand-père fut un célèbre avocat au Parlement de Toulouse et auteur d'ouvrages de droit remarquables avait été nommé en 1791 député de l'Ardèche à la Convention, mais il refusa d'y siéger. Son fils fut officier de marine. Le petit-fils de l'avocat Valladier fit d'abord ses études de droits puis il se consacra à l'agriculture dans sa belle propriété du Masneuf près de Vallon. Il s'adonna à la sériciculture et obtint plusieurs récompenses aux expositions ».

¹³ *Courrier de la Drôme et de l'Ardèche* en date du 25 mars 1848. « Le Comité électoral républicain de Tournon a adopté à l'unanimité Royol président du Tribunal. Le comité électoral du Cheylard, celui de Saint-Péray, un des comités électoraux d'Annonay ont déjà adhéré par acclamation à cette candidature. Royol ralliera de nombreux suffrages, enfant du peuple, il en a conservé les instincts et la noble simplicité. C'est par son intelligence, ces laborieuses veilles, qu'il s'est élevé aux éminentes fonctions que, depuis 15 ans, il remplit avec une supériorité incontestée. [...] C'est un homme nouveau dégagé de toute coterie, de toute influence locale, une intelligence d'élite, un honnête homme, vieilli dans les affaires, familiarisé avec les réunions de citoyens. C'est un républicain loyal et énergique, un bon ouvrier qui aidera à la reconstruction de l'édifice social et politique sur le frontispice duquel nous avons, par avance inscrit République et la sainte devise : "Liberté, égalité, Fraternité" ».

¹⁴ Arch. dép. Ardèche 3M268, extrait d'une lettre de Froment, d'Annonay en date du 22 mars 1848 aux commissaires de la République : « [...]Beaucoup de mégissiers paraissent vouloir porter leur confrère Rouveure aîné. Hors de cette classe et surtout hors d'Annonay, il est peu connu et n'aura guère de voix que parmi eux et un certain nombre d'ouvrier du métier ».

¹⁵ Dautherville François (1792-1875), président du Conseil central des Églises réformées. « Ecole polytechnique en 1811, sous-lieutenant du Génie en 1813. Il se distingua à la prise d'Alger, au siège d'Anvers et dans les campagnes d'Afrique, où un rapport du général Changarnier en 1840 citait le lieutenant colonel Dautherville en première ligne. Aux journées de juin, il dirigeait l'attaque de la grande barricade du faubourg Saint-Antoine et il reçut une blessure ». Cité par Docteur Francus alias Albin Mazon dans *Voyage au pays des Boutières*, ouv. cité, p 191.

¹⁶ Dans sa profession de foi du 21 mars 1848 publiée dans le *Courrier de la Drôme et de l'Ardèche* en date du 1^{er} avril 1848, il se définit de la manière suivante « Mon père ancien greffier du juge de paix d'Antraigues fut destitué en 1815. Il était frère d'un ex-conventionnel. Je suis en politique, l'élève d'un oncle qui fut successivement député à la Convention et secrétaire du corps législatif. Sur la recommandation de ce bon parent, Dupont de l'Eure, son ami, ministre de la Justice en 1830, me nomma, dès son avènement substitut du procureur du roi de Privas. En 1831, dénoncé par des hommes, qui aujourd'hui se disent républicains, pour avoir, dans un banquet, porté un toast aux institutions républicaines, je fus envoyé en disgrâce au parquet d'Avignon. En décembre 1832, je donnai ma démission à l'avènement des doctrinaires. Je rentrai dès lors au barreau de Privas ».

ROMAIN CORNUT Romain ¹⁷ (1815 à Saint-Martin-de-Valamas)	Avocat à Paris	25 236
BEAUMEFORT de (aîné)	Propriétaire à Saint-Alban-sous-Sampzon	24 518
COMBIER Pierre Alexandre (13 mars 1798 à Alissas)	Commissaire de la République en 1848. Avocat. Procureur général à Nîmes	23 663
MARTIN Louis Henri (13 août 1807 à Vals)	Commissaire du gouvernement provisoire en mars 1848 ¹⁸ . Adjoint au maire, propriétaire à Vals	20 288
SEIGNOBOS Charles ¹⁹ (1822)	Propriétaire à Lamastre	19 524
FOURNERY Hubert	Commissaire du gouvernement provisoire à Valence. Préfet jusqu'en janvier 1849. Propriétaire en Ardèche.	18 169
TEYSSIER	Vice président de la cour d'appel de Nîmes.	16 964
ALLIGNOL Augustin ²⁰	Prêtre à Mélas (Le Teil).	14 993
ARNAUD-COSTE Volsi ²¹ (8 septembre 1801 à Saint-Pierreville)	Commissaire du gouvernement provisoire. Avocat à Privas.	11 156
BOLLON-CLAVIÈRE	Propriétaire à Saint-Agrève.	11 032
VILLARD Eugène	Notaire à Vallon.	10 994
VIALATTE Marcel ²²	Ouvrier tailleur à Flaviac.	10 536
ALLÉON Henri	Rentier à Annonay.	10 500
MAZON Louis-Victorin (8 décembre 1796 à Thueyts)	Médecin à Largentière, commissaire du gouvernement provisoire.	10 169
GIRAUD-TEULON	Médecin. Ancien commissaire du gouvernement provisoire.	9 458
DEMISSOLZ Auguste (1803) ²³	Avocat à Annonay.	8 516
FOUGEIROL René ²⁴	Propriétaire, négociant aux Ollières	7 696
GAILLARD Antoine	Ouvrier formier ²⁵ aux Vans. Président du comité républicain du canton des Vans.	5 448
GAMON Firmin (6 mars 1816 à Antraigues)	Commissaire de la République en 1848. Propriétaire à Antraigues.	5 109
SALEL	Sous commissaire à Tournon.	5 007
DEJEAN de la BÂTIE		4 731
BROËT Auguste ²⁶	Domicilié à Bourg-Saint-Andéol.	4 623

¹⁷ Répertorié dans l'Encyclopédie d'Albin Mazon (Arch. dép. Ardèche 52J17). « Grande renommée en 1845 en défendant avec succès deux prêtres accusés de détournement de mineure protestante. Une médaille commémorative fut frappée en son honneur à cette occasion. Professeur, il donna des leçons publiques dans les cercles littéraires; collabora au journal : *la Vérité, l'Avenir, la Revue de Paris*. Publie un discours sur Voltaire qui faillit obtenir le grand prix de l'Académie ».

¹⁸ Nommé le 21 mars 1848 par les commissaires du département, il démissionne de sa fonction le 5 avril 1848.

¹⁹ Maire nommé de Lamastre en mars 1848, conseiller général en 1848. (Père de Charles, l'historien).

²⁰ Augustin Allignol et son frère Charles Régis, prêtre à Saint-Etienne-de-Fontbellon (canton d'Aubenas), sont à l'origine d'une controverse portant sur les rapports de l'autorité ecclésiastique avec le clergé inférieur. En 1836, Augustin Allignol qui officiait dans la paroisse de Laurac (canton de Largentière) depuis 1821 est déplacé à Meyras dans le canton de Thueyts. Cette mesure est vécue comme une sanction disciplinaire par les deux frères. En réaction contre cet abus de pouvoir de l'autorité diocésaine, ils rédigent un livre « *De l'état actuel du clergé en France et en particulier des curés ruraux appelés Desservans* ». Les frères Allignol sont sanctionnés et se voient supprimer leurs pouvoirs de prêcher et de confesser. En 1845, ils sont réintégrés et affectés à la cure de Mélas.

²¹ Arch. dép. Ardèche. 52J 7 Encyclopédie Mazon. Profession de foi de Volsi Arnaud Coste en date de 1848 aux électeurs de l'Ardèche. « En un mot, pour tous, liberté, travail, sécurité, protection, respect. Soldat par ma volonté, pendant 12 ans j'ai partagé le pain des enfants du peuple appelé sous les drapeaux. Républicain, j'ai conspiré contre un roi parjure. J'ai conservé dans la vie civile toute l'indépendance de l'homme libre. Je sens en mon cœur l'inébranlable fermeté du martyr, prêt à donner ma vie pour la défense de sa foi. ».

²² Ouvrier tailleur, président de la Société des ouvriers tailleurs, vice-président du Cercle démocratique de Privas que préside Laurent. D'après Élie Reynier, *Histoire de Privas*, tome III, p 258.

²³ Selon Vital CHOMEL : « Auguste Demissolz incarne les tendances démocratiques du christianisme social ». p 51.

²⁴ Le pasteur Deletra le qualifie en 1841 de « chrétien humanitaire, républicain et saint-simonien » cité dans Élie REYNIER, *Histoire de Privas*, tome III, p 254.

²⁵ Fabricant de forme de souliers.

²⁶ Le *Courrier de la Drôme et de l'Ardèche* en date du 12 avril 1848 en fait le portrait suivant : « Candidat à la députation. Economiste distingué, initié par des travaux sérieux à la science financière, connaissant parfaitement les maux de l'industrie et ayant étudié les remèdes à y apporter. Franchement attaché au gouvernement républicain ». Il est aussi secrétaire du conseil de la compagnie des chemins de fer de Lyon à la Méditerranée.

BOISSY d'ANGLAS Théophile ²⁷	Ancien député sous la Monarchie de Juillet.	4 111
CHAURAND Amans	Avocat à Lyon	3 906
FLANDIN Ernest (26 avril 1808 aux Vans)	Domicilié aux Vans	3 778
FONTAINE de LOGÈRES ²⁸	Propriétaire.	3 545
ARNAUD	Notaire à Burzet.	3 070
PAILHON Louis	Propriétaire à Saint-Étienne-de-Lugdarès	2 300
JUVENETON Marius. de la TOURETTE Marie-Félix Imbault marquis	Ouvrier mécanicien à Tournon. Adjoint au maire. Ancien député à Tournon	2 212 2 138

²⁷ Fils du conventionnel, François Boissy d'Anglas (1756-1826).

²⁸ Yves MOREL signale un Fontaine de Logères constructeur d'une usine à soie en 1824 sur la commune de Laurac. (Fabrique de Saint-Amand dite fabrique du Bullien d'une valeur locative de 250 f) dans *Les Maîtres du fil. Histoire du moulinage vivarois du XVIII^e siècle à nos jours*, Éditions Mémoire d'Ardèche et Temps Présent, 2002, tome 3, p. 282.

4°) Les élections législatives de mai 1849.

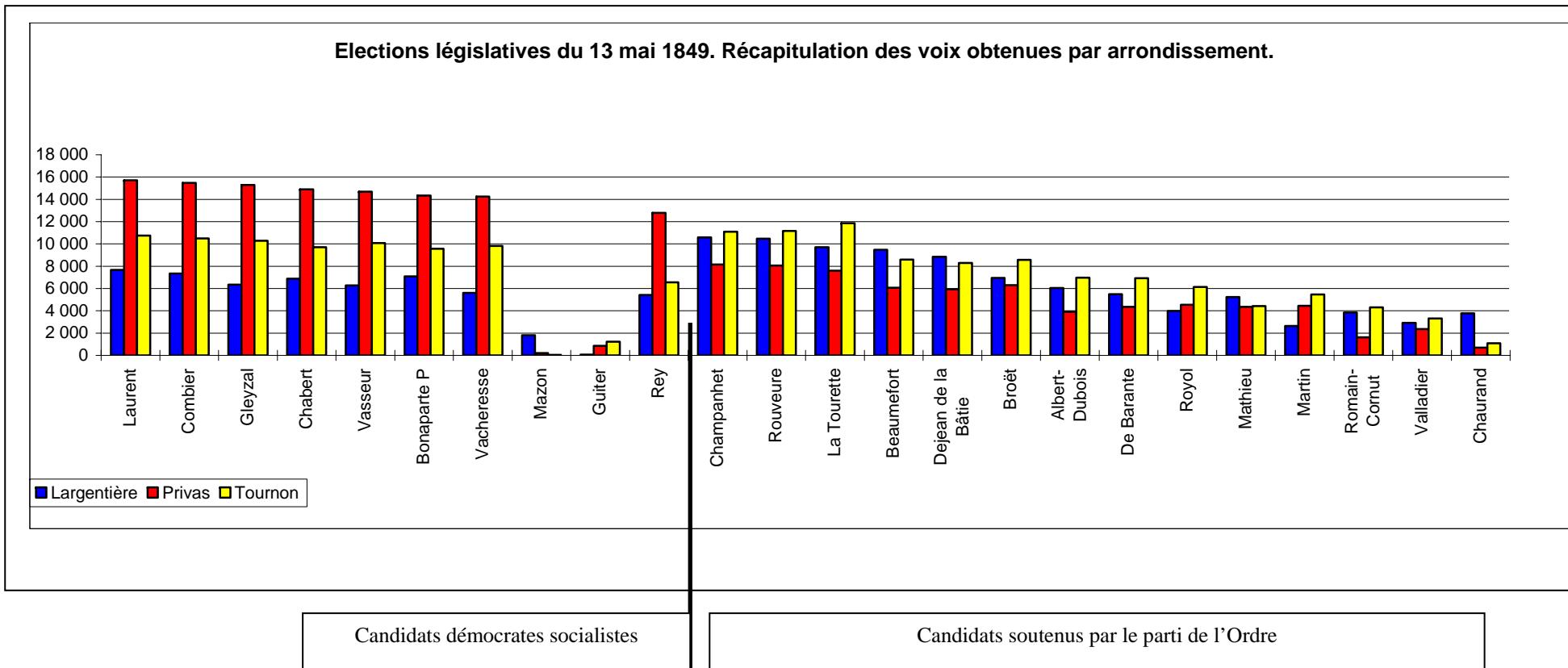
Résultats de l'élection du 13 mai 1849. 105 091 inscrits, 68 890 votants

Nom, Prénom, date de naissance	Fonction, renseignements généraux.	Suffrages ²⁹
LAURENT Paul Mathieu (14/09/1793)	Ancien commissaire de la République. Juge à Privas. Déjà élu en avril 1848.	35 894
COMBIER Simon Pierre (13 mars 1798 à Alissas)	Avocat, procureur général Nîmes. Battu en avril 1848.	34 756
GLEIZAL Auguste (17 novembre 1804 à Anraigues)	Avocat, ancien commissaire de la République. Battu en avril 1848.	33 677
CHABERT Grégoire Eugène (18/11/1818)	Ingénieur	33 220
VASSEUR Georges Louis (1807 à Grenoble)	Secrétaire de légation à Genève. Réside à Charmes.	32 408
BONAPARTE Pierre-Napoléon		32 331
VACHERESSE Jean Jacques (23/09/1787)	Médecin de Lamastre.	30 844
CHAMPANHET Auguste (28/11/1796)	Médecin. Déjà élu en avril 1848.	30 766
ROUVEURE Marcellin (27 avril 1807)	Mégissier d'Annonay. Élu en avril 1848.	30 392
de la TOURETTE Marie-Félix Imbault (16 janvier 1812).	Marquis, élu 2ème collège électoral de Tournon en 1846.	29 815
REY (1808)	Ferblantier à Saint-Péray.	26 055
De BEAUMEFORT	Propriétaire à Saint-Alban-sous-Sampzon	24 527
DEJEAN de la BÂTIE	Propriétaire à Saint-Marcel-d'Ardèche	29 154
BROËT Auguste	De Bourg-Saint-Andéol. Soutenu par Montalembert	22 140
Du BOYS Albert ³⁰	Publiciste.	17 262
BRUIGIÈRE de BARANTE Claude Ignace Constance Prosper, (27 août 1816)	Ancien préfet de l'Ardèche en 1846, démissionnaire le 28 février 1848	17 048
ROYOL (1796)	Avocat, juge de paix, président du tribunal civil de Tournon. Élu en avril 1848.	14 990
MATHIEU Pierre Henri (9 février 1793)	Président du tribunal civil de Largentière. Élu en avril 1848.	14 771
MARTIN Henri	De Vals	13 852
ROMAIN-CORNUT (1815 à Saint-Martin-de-Valamas)	De Saint-Martin-de-Valamas. Rédacteur en chef de <i>l'Ami de la Religion</i>	9 870
VALLADIER Isidore (1798)	Maire de Vallon depuis 1830. Ancien avocat. Du parti du Mouvement sous Louis-Philippe. Élu en avril 1848.	9 299
CHAURAND Amans ³¹	Avocat	4 490
GUITER Eugène	Préfet de l'Ardèche de juillet 1848 à janvier 1849.	2 208
MAZON Louis-Victorin (8 décembre 1796 à Thueyts)	Médecin. Ancien commissaire de la République.	2 080

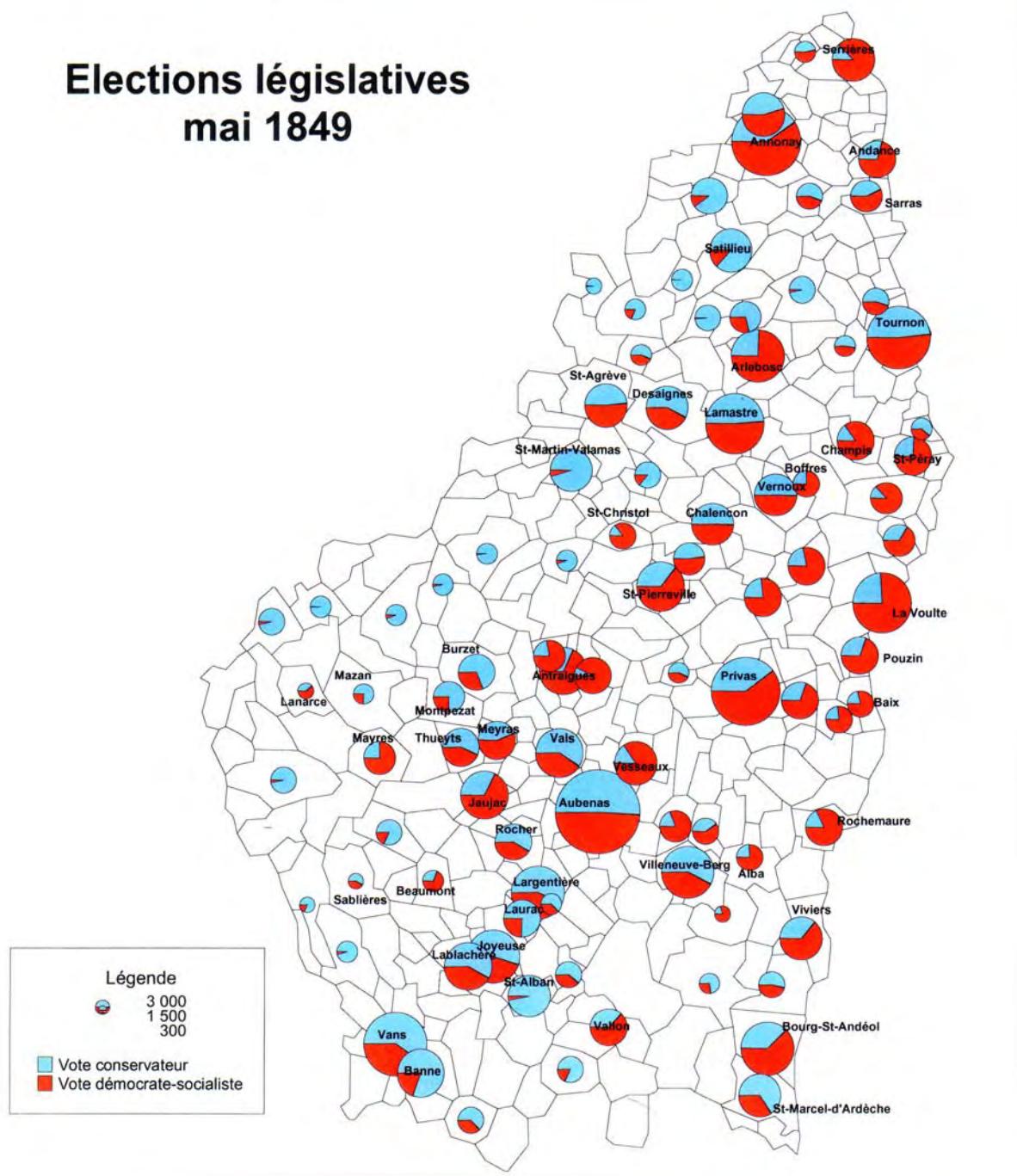
²⁹ Y compris les votes de l'armée.

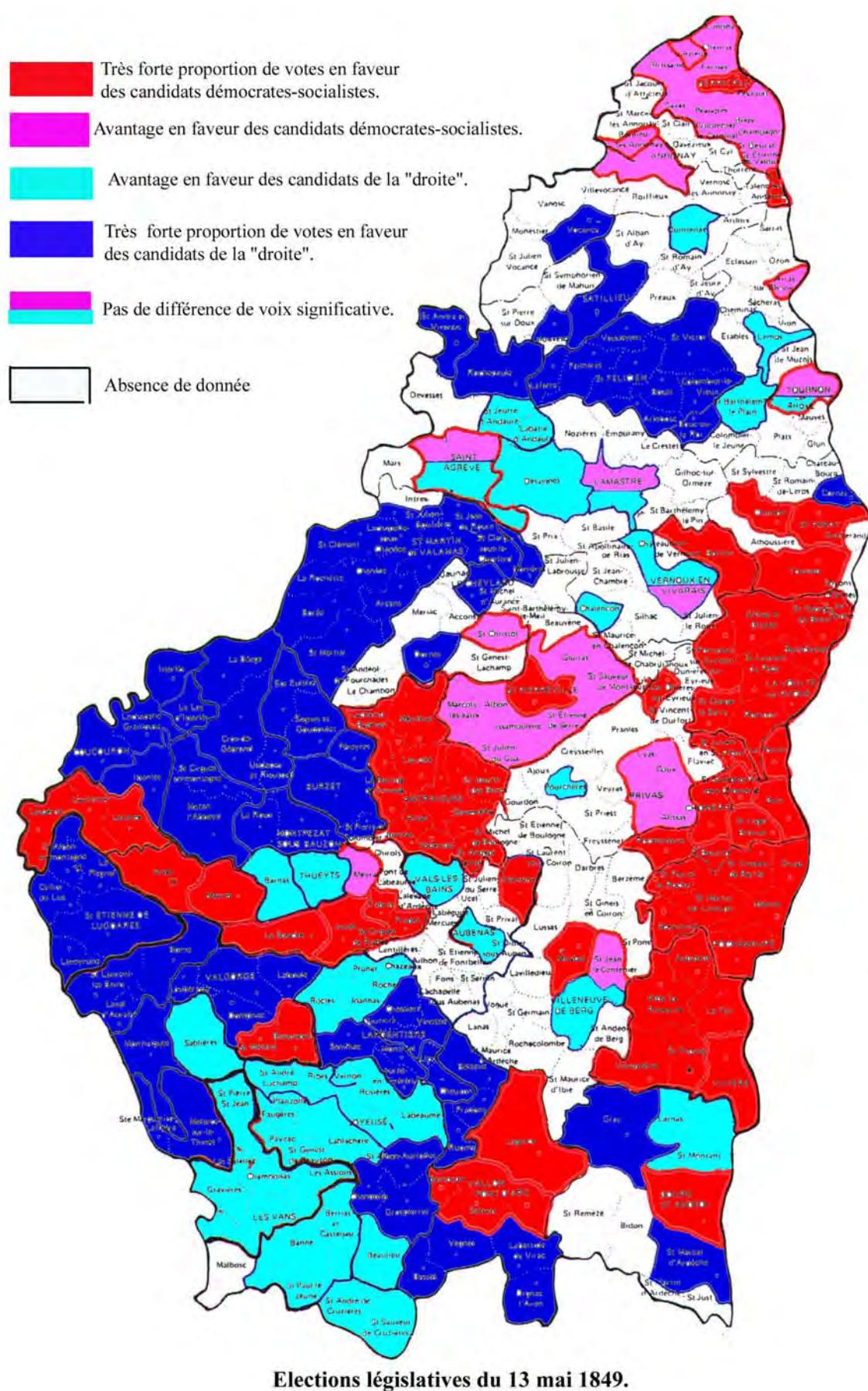
³⁰ Auteur d'un *Album du Vivarais ou itinéraire historique et descriptif de cette ancienne province* publié en 1842. 271 pages.

³¹ Il s'ouvre au catholicisme social par la société de Saint-Vincent-de-Paul qu'il implante dans sa commune. Cité dans Gérard CHOYV [Dir], *Histoire du Vivarais*, « Mentalité et croyances », p. 216.



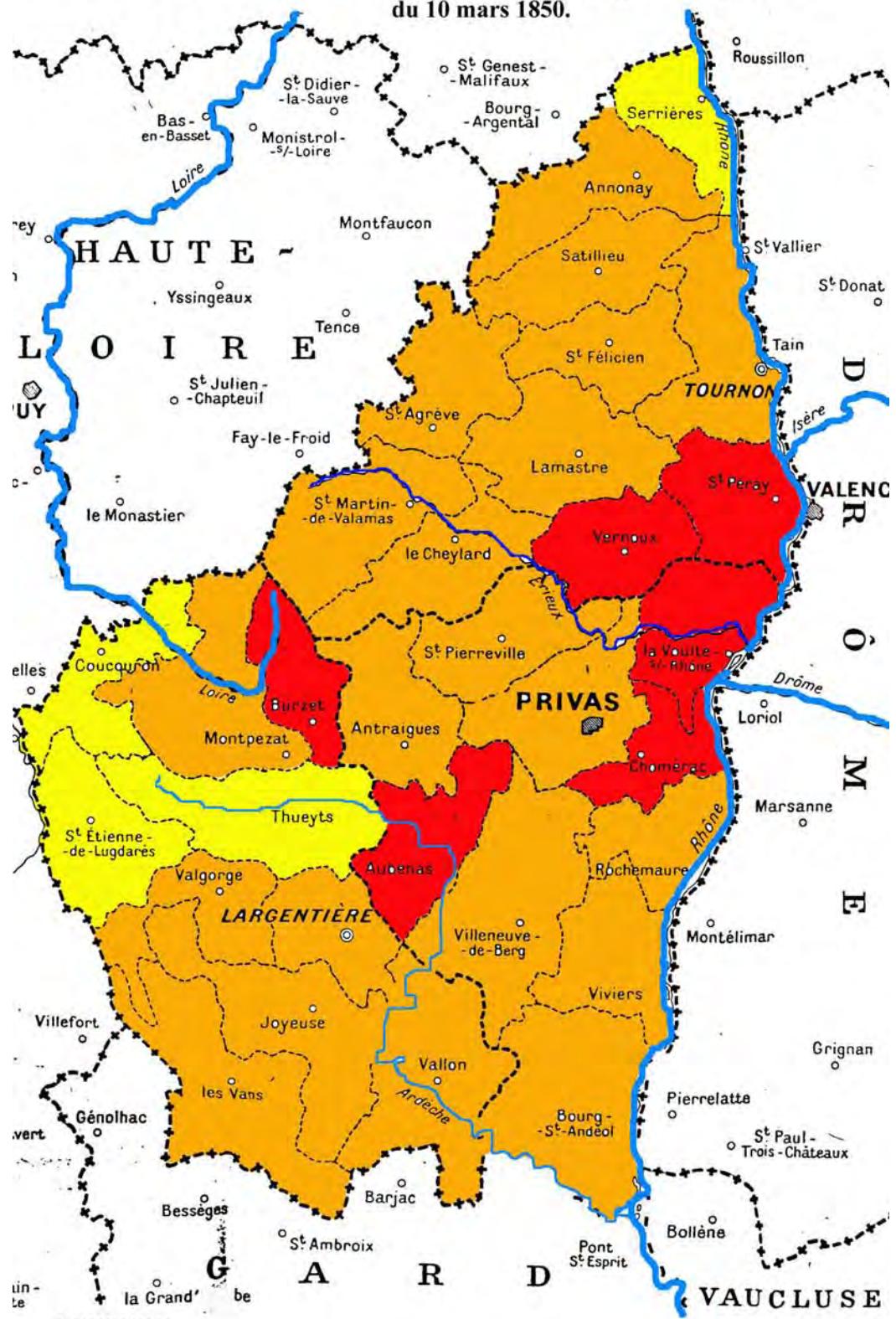
Elections législatives mai 1849





5°) La mobilisation des électeurs aux élections législatives partielles du 10 mars 1850.

La mobilisation des électeurs aux élections législatives partielles du 10 mars 1850.



LEGENDE

Yellow: Faible participation < 50% des inscrits.

Orange: Participation comprise entre 50% et 70%.

Red: Forte participation > 70%.

6°) Les conséquences de la loi électorale du 31 mai 1850 en Ardèche.

Tableau comparatif par cantons du nombre d'électeurs inscrits

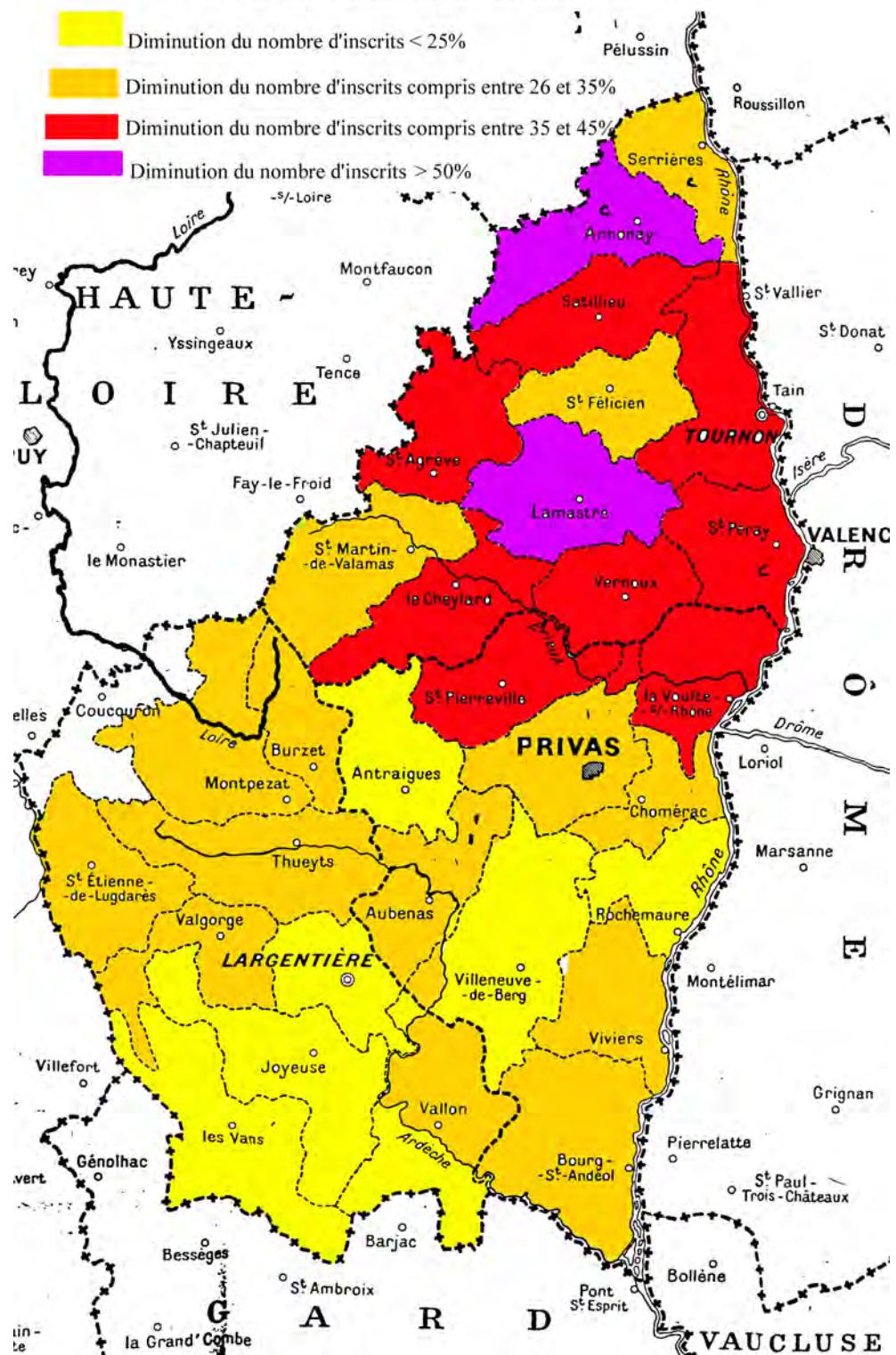
Cantons	Inscrits 1849	Inscrits > 31 mai 1850	Perte d'électeurs en %
Arrondissement de Largentière			
Burzet	1 692	1 154	32
Coucouron	1 456	856	41
Saint-Étienne-de-Lugdarès	1 214	841	31
Joyeuse	5 658	4 228	25
Largentière	4 331	3 462	20
Montpezat	2 562	1 792	30
Thueyts	4 423	2 984	33
Valgorge	1 812	1 223	33
Vallon	3 055	2 156	29
Les Vans	5 838	4 455	24
TOTAL LARGENTIÈRE	32 041	23 151	28

Arrondissement de Privas			
Antraigues	2687	2 075 ¹	23
Aubenas	6128	4 073	34
Bourg-Saint-Andéol	3807	2 557	33
Chomérac	2595	1 740	33
La Voulte	3446	2 204	36
Saint-Pierreville	2853	1 746	39
Privas	4829	3 216	33
Rochemaure	1839	1 473	20
Villeneuve-de-Berg	3638	3 064	16
Viviers	2649	1 778	33
TOTAL PRIVAS	34 471	23 926	31

Arrondissement de Tournon			
Saint-Agrève	2 561	1 544	40
Annonay	6 845	2 957	57
Le Cheylard	3 271	2 044	38
St Félicien	2 736	1 911	30
Lamastre	3 794	1 615	57
Saint-Martin-de-Valamas	3 084	2 152	30
Saint-Péray	2 937	1 611	45
Satillieu	2 772	1 561	44
Serrières	3 273	2 199	33
Tournon	4 369	2 817	36
Vernoux	2 937	1 878	36
TOTAL TOURNON	38 579	22 289	42
TOTAL Ardèche	105 091	69 366	34

¹ Dans *La Seconde République dans l'Ardèche* d'Élie Reynier, on relève page 121, le nombre de 2 107 électeurs pour le canton d'Antraigues. Il s'agit certainement d'une erreur de copie car le total pour l'arrondissement et les autres relevés d'inscrits dans les cantons sont en concordance avec notre source.

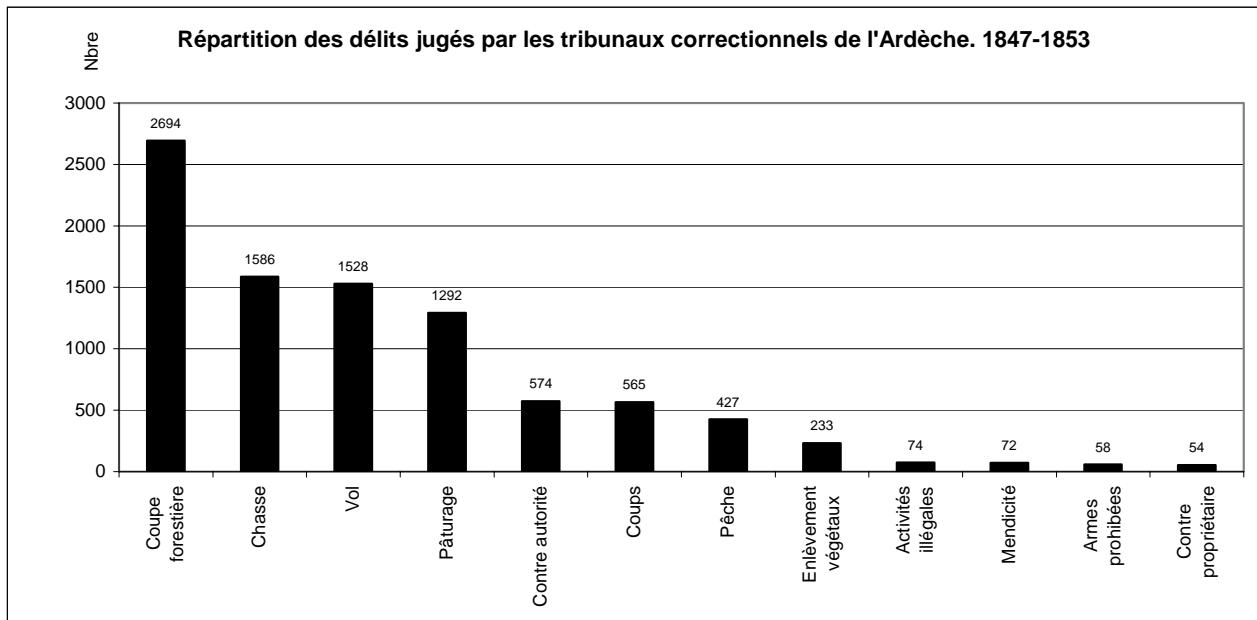
Les conséquences de la loi électorale du 31 mai 1850.
Comparaison du nombre d'inscrits en 1849 et 1851



Les effets de la loi électorale du 31 mai 1850 se sont surtout fait sentir dans le nord du département.

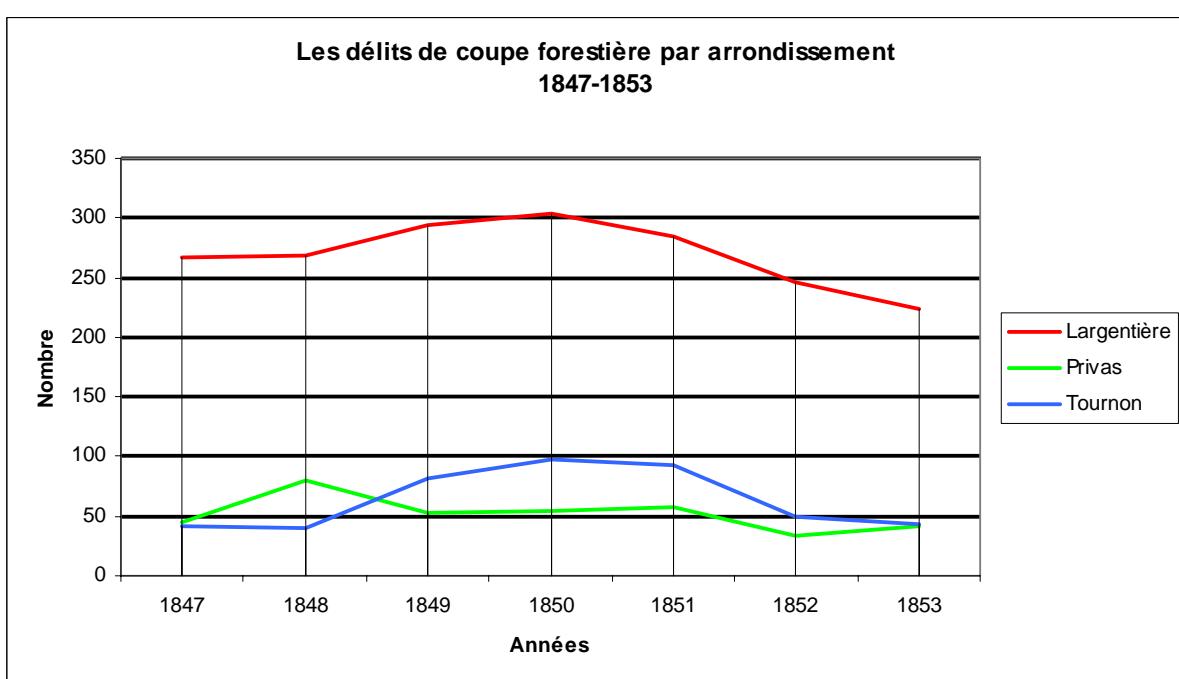
C) La piste des réactions face à l'autorité et à la loi

1°) Les délits jugés par les tribunaux correctionnels

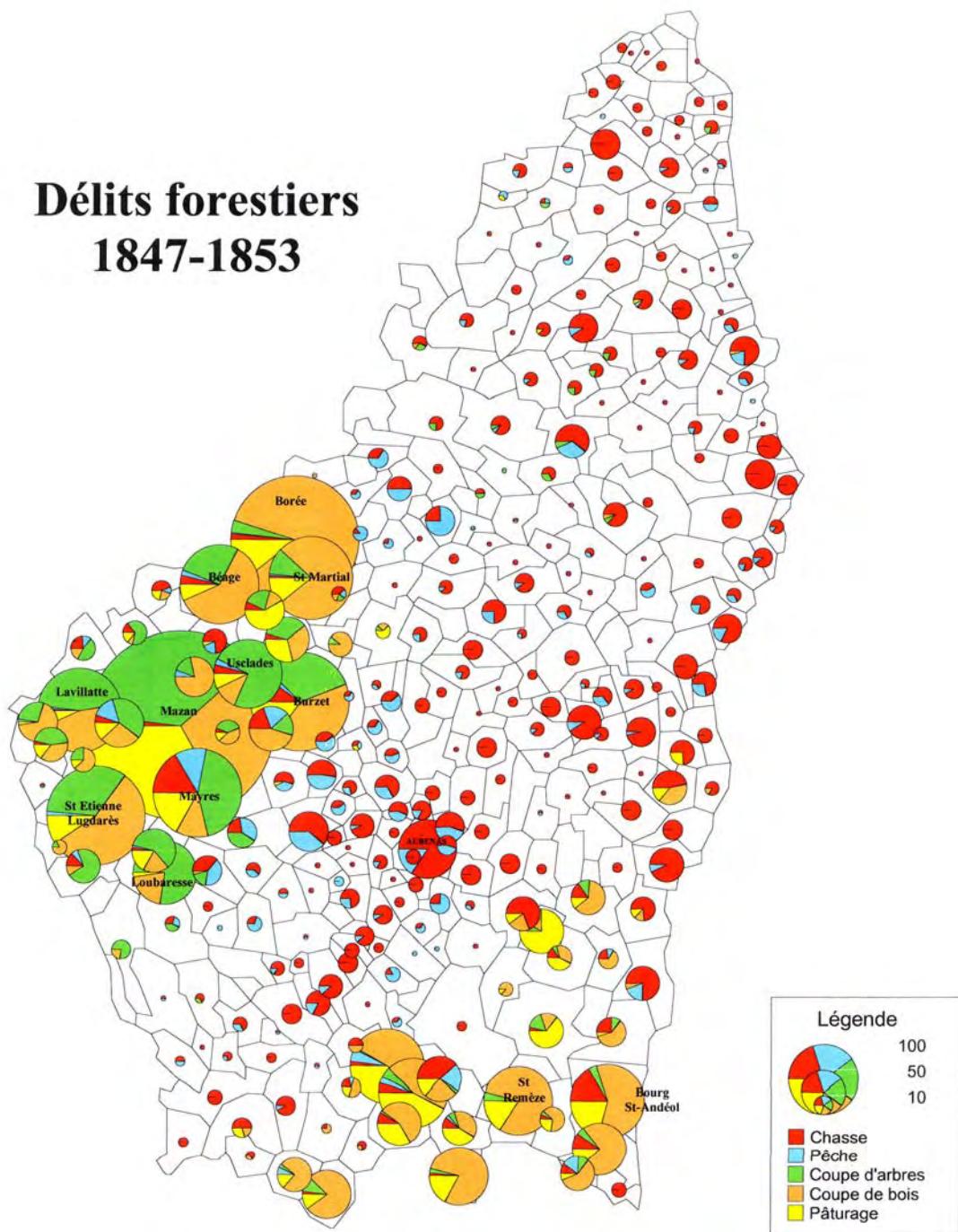


Les dix communes les plus concernées par les délits de coupe de bois et d'arbres. Nombre d'affaires jugées par les tribunaux correctionnels pour la période 1847-1853

Arrondissement	Commune	Canton	1847	1848	1849	1850	1851	1852	1853	Total
Largentière	Mazan	Montpezat	54	45	50	68	64	47	40	368
Tournon	Borée	Saint-Martin-de-Valamas	27	20	38	57	64	19	25	250
Largentière	Saint-Etienne-de-Lugdarès	Saint-Etienne-de-Lugdarès	31	16	35	38	25	11	12	168
Largentière	Burzet	Burzet	14	17	34	23	15	25	4	132
Largentière	Lavillatte	Coucouron	8	12	15	16	27	20	22	120
Tournon	Saint-Martial	Saint-Martin-de-Valamas	12	11	26	33	12	18	7	119
Largentière	Le Béage	Montpezat	12	37	24	16	12	8	6	115
Largentière	Usclades-Rieutord	Montpezat	16	14	16	20	9	7	3	85
Largentière	Mayres	Thueyts	12	14	24	7	13	5	6	81
Largentière	Loubaresse	Valgorge	15	12	16	12	6	11	8	80

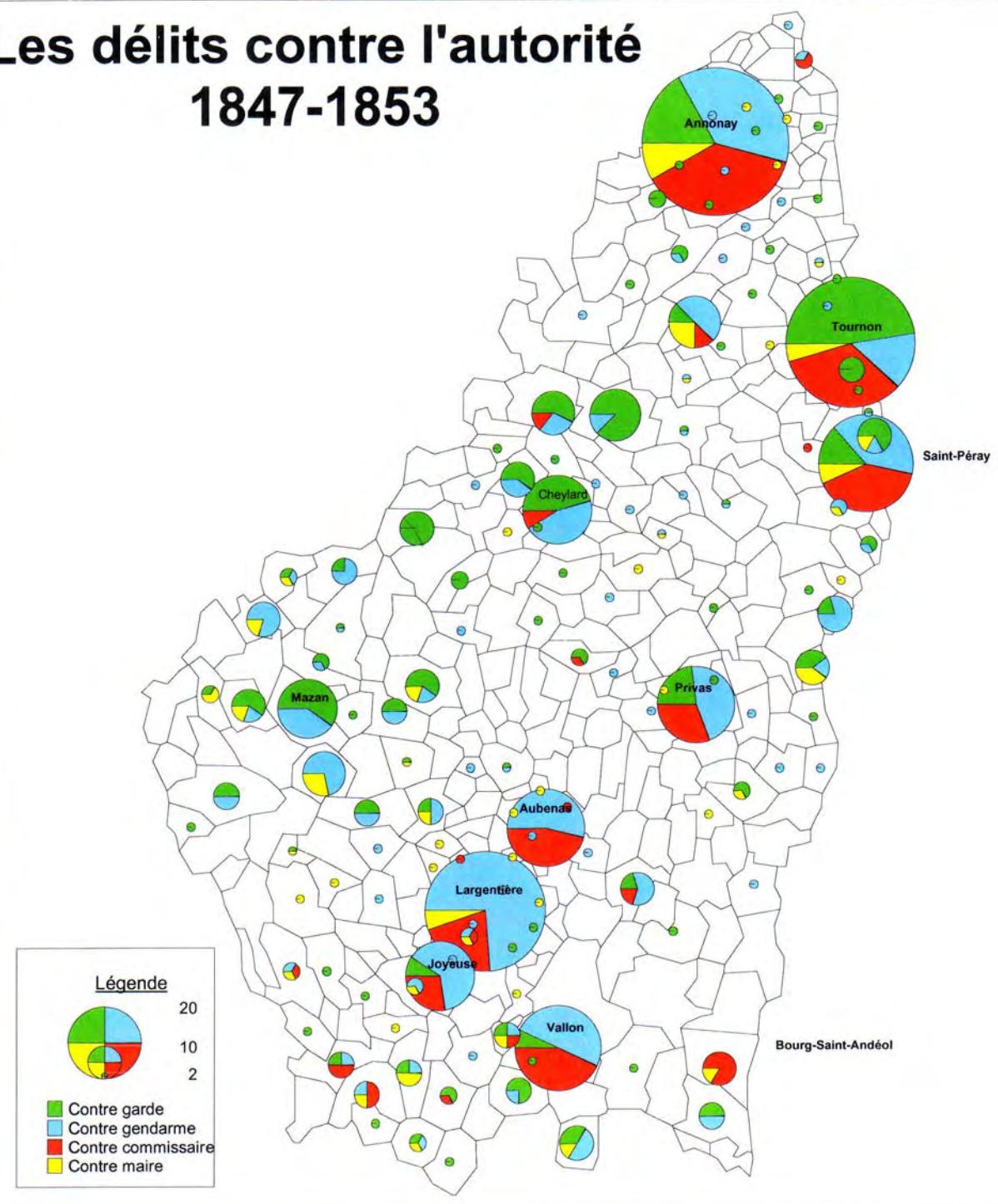


Délits forestiers 1847-1853



Les délits contre l'autorité. 1847-1853

Les délits contre l'autorité 1847-1853



2°) Petit florilège de chansons républicaines

Ce florilège de chansons républicaines pouvait être entendu à l'occasion de rassemblements divers, à la sortie d'un cabaret ou dans les rues des villes et villages ardéchois :

- « Drin drin drin rantanplan / Vivent les Rouges, à bas les Blancs ».
- « Le bonnet rouge jamais ne bouge / Il est bon teint pour faire peur aux cambrins / les aristos à la lanterne, on les pendra »².
- « la paille au cul les corbeaux à calottes / ne montrent plus un air si résolu / ils ont assez mis du foin dans leurs bottes / le temps n'est plus, ils ont dans leurs calottes / la paille au cul / M le président ne restera pas longtemps / La paille au cul / La paille au cul les ministres s'avancèrent / Leur mine est triste, leurs regards battus / Pauvre Barrot tu n'a plus d'espérance / Car l'on va mettre à Louis Bonaparte / La paille au cul / La paille au cul repasse les frontières / Cochon de président retourne au fond des enfers / Tu as exilé Barbès et Caussidière / Les montagnards te foutront par derrière / La paille au cul / »³
- « Vive Ledru-Rollin, Vive Barbès, vive Robespierre, vive la République démocratique et sociale, vive la République rouge, à bas les aristos, à la lanterne ».
- « Jésus-Christ socialiste...des coups de fusils aux aristos ».
- « Vive la guillotine, Robespierre, Barbès / Et si nous n'avons pas de la mitraille / Nous aurons des faux et des fourches pour mettre à mort les Bleus, les Blancs ».
- « c'est aujourd'hui qu'eut lieu le sacrifice, / fasse le ciel que ce soit le dernier, / ils ont dressé le mortel édifice / qu'un peuple-roi brisait en février, / elle est debout la sanglante machine, / à son travail ne peut plus surseoir, / Républicains, voici la guillotine, / à l'Élysée on dansera ce soir, / femmes du bal, sonnez votre sonnette, / qu'elle vous mette un corset, le plus beau. / Les condamnés, ô douleur émouvante / n'ont pour valet que celui du bourreau, / votre calèche élégante, coquettes, / vous mène au bal que donne le pouvoir, / eux pour

² Il semble qu'il s'agisse là d'une variante du *Bon Rouge* de Pierre Dupont : « Le bon rouge / Jamais ne bouge / C'est bon teint, bonne couleur / Mais aux dindons, ça leur fait peur / Aux démocrates, ça fait honneur / Mettez le à l'eau, quel temps il fasse / Le blanc roussit, le bleu s'en va / Frottez, savonnez, gens en place / Toujours le rouge paraîtra... ».

³ Arch. dép. Ardèche. 2U 58. Audience de la cour d'assises en date du 21 décembre 1850. Plusieurs individus comparaissent accusés de délit d'offense commis publiquement envers le président de la République pour avoir chanté cette chanson au mois de juillet 1850 lors de la fête votive de Lablachère.

calèche ont l'ignoble charrette, / à l'Élysée on dansera ce soir. / Femme riez votre mise est parfaite / Vos diamants lancent leurs mille feux / Les condamnés ont eux aussi leur toilettes / Mais le bourreau leur coupe les cheveux / La *fashion* bourgeoise et militaire / Vous fait cortège et vous suit pour voir / Prêtres et bourreaux les suivent au calvaire / A l'Élysée on dansera ce soir / Strauss conduira la troupe musicale / Femmes, valsez les sons harmonieux / De sa musique, heureuse sans égale / Provoqueront des soupirs envieux / Eux pour musique ont leurs mornes tortures / Et pour couvrir leurs cris de désespoirs / Le couperet grince dans ses rainures / A l'Élysée on dansera ce soir. / Dansez, valsez, faites valoir vos charmes / Dansez, valsez pour six cent mille francs / Là-bas, là-bas, deux veuves sont en larmes / Entendez-vous les cris de leurs enfants / Laissez tomber de vos mains si bien faites / Votre bouquet ou votre fin mouchoir / L'exécuteur a fait tomber deux têtes / A l'Élysée on dansera ce soir / Quel bal éclatant, quelle lugubre scène / Contraste affreux, le rire et la douleur / Le président entre au bal, quelle aubaine / Les patients ont vu l'exécuteur / Le couteau tombe, il sépare, il écarte / Le chef du tronc, le sang jaillit tout noir / Et vient tâcher le front de Bonaparte / A l'Élysée on dansera ce soir »⁴.

- « les carlistes sont malades / nous les mettrons à l'hôpital / nous leur ferons manger du son et de la litière ».

- « Assemblons nous pauvres paysans / nous sommes dévorés par le Bleu et le Blanc / Amis rassemblons-nous autour de la Montagne / notre tour viendra bientôt, il n'est pas trop tôt ». Variante : Assemblons nous pauvre paysan / nous sommes dévorés par le Bleu et le Blanc / si nous n'y prenons garde / ils nous feront manger de la paille.

- « Vive la Montagne / C'est le soutien de notre République / vivent les montagnards / C'est le soutien de notre étandard ».

- « Louis Blanc, Caussidière / et toi Ledru-Rollin / qu'on a tant maudit / ne désespère pas / le peuple de la terre / un jour il comprendra / et vous serez berné, Barbès prend patience / bientôt dans notre France / nous verrons sur nos remparts / flotter notre étandard ».

⁴ *Le bal et la guillotine* chanté par Louis Casimir Allemand, armurier de Joyeuse le 28 juillet 1850. Les paroles sont de Gustave Leroy et feraient allusion à l'exécution de Daix et Lahr au mois de mai 1849. Ces condamnés à mort avaient été accusés d'avoir massacré le général Bréa alors qu'il venait négocier un cessez-le-feu au moment des événements de juin 1848.

- « Bons villageois votez pour la Montagne / Là sont les Dieux des pauvres vignerons / Car avec eux bonne gens de la campagne / seront rasés les impôts des boissons / Bons, bons vignerons / aux prochaines élections: / il faut campagnards / nommer des Montagnards ». [Vivent les coups de canon / Vive la République / Vive Ledru-Rollin / et la Constitution...]⁵.

- « Laisserions-nous ravir la liberté chérie / Pour laquelle en ce jour tant de braves sont morts / Nous, nous préférerions tous y perdre la vie / Mourir pour sa patrie, c'est le sort le plus beau. / Refrain : Républicains, courage / Pour nous, plus d'esclavage / Montrons à l'univers / comme on brise ces fers ».

- Refrain « Buvons à l'indépendance du monde ».

« Nous dont la lampe, le matin, / Au clairon du coq se rallume, / Nous tous qu'un salaire incertain / Ramène avant l'aube à l'enclume / Nous qui des bras, des pieds, des mains / De tout le corps luttons sans cesse / Sans abriter nos lendemains / Contre le froid de la vieillesse. / Aimons-nous, et quand nous nous pouvons / Nous unir pour boire à la ronde / Que le canon se taise ou gronde / Buvons, buvons, buvons / A l'indépendance du monde ! / Nos bras, sans relâche tendus / Aux flots jaloux, au sol avare / Ravissent leurs trésors perdus / Ce qui nourrit et ce qui pare / Perles, diamants et métaux / Fruits du coteau, grains de la plaine / Pauvres moutons, quels bons manteaux / Ils se tisse avec notre laine! / Aimons-nous, et quand nous nous pouvons / Nous unir pour boire à la ronde / Que le canon se taise ou gronde / Buvons, buvons, buvons / A l'indépendance du monde ! / Quel fruit tisons-nous des labeurs / Qui courbent nos maigres échines ? / Où vont les flots de nos sueurs? / Nous ne sommes que des machines / Nos babels montent jusqu'au ciel / La terre nous doit ses merveilles / Dès qu'elles ont fini le miel / Le maître chasse les abeilles. / Aimons-nous, et quand nous nous pouvons / Nous unir pour boire à la ronde / Que le canon se taise ou gronde / Buvons, buvons, buvons / A l'indépendance du monde ! / Au fils chétif d'un étranger / Nos femmes tendent leurs mamelles / Et lui, plus tard, croit déroger / En daignant s'asseoir près d'elles / De nos jours, le droit du seigneur / Pèse sur nous tous despotique / Nos filles vendent leur honneur / Aux derniers courtauds de boutique. / Aimons-nous, et quand nous nous pouvons / Nous unir pour boire à la ronde / Que le canon se taise ou gronde / Buvons, buvons, buvons / A l'indépendance du monde ! / Mal vêtus, logés dans des trous / Sous les combles, dans des décombres / Nous vivons avec les hiboux / Et les larrons amis des ombres / Cependant notre sang vermeil / Coule impétueux

⁵ Le *Chant des vignerons* de Claude Durand.

dans nos veines / Nous nous plairions au grand soleil / Et sous les rameaux verts des chênes. / Aimons-nous, et quand nous nous pouvons / Nous unir pour boire à la ronde / Que le canon se taise ou gronde / Buvons, buvons, buvons / A l'indépendance du monde ! / A chaque fois que par torrents / Notre sang coule sur le monde / C'est toujours pour quelques tyrans / Que cette rosée est féconde / Ménageons-le dorénavant / l'amour est plus fort que la guerre / En attendant qu'un meilleur vent / Souffle au ciel de la terre. / Aimons-nous, et quand nous nous pouvons / Nous unir pour boire à la ronde, / Que le canon se taise ou gronde / Buvons, buvons, buvons / A l'indépendance du monde ! »⁶.

- « Salut pays, foyers des braves, / nous revenons avec plaisir / malgré les fers et les entraves / rien doit nous faire flétrir / Enfants de la montagne, notre belle souffrance mérite récompense / Le beau temps reviendra, attendons, gardons la souvenance / Noble fils de la France, nous serons toujours là, patrie chérie tu ne périras pas / Jurons tous sur la main du grand Robespierre / et sur la honte de Mirabeau pour défendre la patrie-mère / ou bien pour descendre au tombeau, enfant de la montagne notre belle souffrance mérite récompense, le beau temps reviendra. / Déesse bien aimée paraît, paraît avec ton vieux bonnet nous t'attendons les mains armées pour proclamer l'égalité. »⁷.

Variante : « On nous conduit la chaîne au cou, les fers aux pieds dans un cachot abominable et gardons la souvenance beaux fils de la France le beau temps viendra attendons, attendons ».

- « Aux armes, courons aux frontières / Qu'on mette au bout de nos fusils / Les oppresseurs de tous pays (Changarnier, Bonaparte) / Les poitrines des Radetskis (le pape aussi) / Les peuples (les rouges) sont pour nous des frères / Et les tyrans (les blancs) des ennemis»⁸.

« Charlotte la républicaine »⁹.

⁶ Le *Chant des ouvriers* de Pierre Dupont.

⁷ Arch. dép. Ardèche. 2U 58. Cour d'assises. Dossiers de procédures criminelles année 1850. Selon le rapport du brigadier de gendarmerie en date du 4 août 1850, cette chanson a été chantée par des jeunes chez Ferdinand Auguste Bauzely, aubergiste de Joyeuse.

⁸ Le *Chant des soldats* de Pierre Dupont.

⁹ Chanson verbalisée par le commissaire de police de Vallon le 18 mai 1851 dans le café Villard. Arch. dép. Ardèche. 4U 26/37 cahiers n°20. Le tribunal de paix du canton de Vallon jugeant en matière de simple police en date du 24 juillet 1851.

3°) L'insurrection de Bourg-Saint-Andéol

Liste des inculpés arrêtés et jugés le 1^{er} mars 1851 par la cour d'assises du département dans le cadre des événements survenus le 18 novembre 1850 à Bourg-Saint-Andéol

Nom	Prénom	Date de naissance	Profession
Barnouin	Auguste Frédéric	7 mai 1824	Maréchal ferrant
A été vu roulant une roue de charrette pour édifier une barricade.			
Coupable à la majorité de plus de 7 voix¹⁰.			
Bidon	Louis	1801	Marinier patron
Coupable, condamné par contumace à cinq ans de détention.			
Blatt	Louis Simon	7 juillet 1826	Maçon
Etais dans la maison Lascombe d'où furent lancées les pierres et d'où partirent les coups de feu qui blessèrent le capitaine Capdeville.			
Jugé non coupable. Acquitté.			
Chalias	André Nicolas	14 septembre 1809	Cordonnier
Jugé non coupable. Acquitté.			
Debord	Jean	6 Septembre 1831	Marbrier
Etais dans la maison Lascombe d'où furent lancées les pierres et d'où partirent les coups de feu qui blessèrent le capitaine Capdeville.			
Jugé non coupable. Acquitté.			
Deborne	Louis Jérémie	27 novembre 1810	Maçon
Jugé non coupable. Acquitté.			
Depey	Louis	1830	Tisserand
Jugé non coupable. Acquitté.			
Faure	Antoine	22 juin 1815	Marinier patron
A traîné la première charrette qui servit à construire la barricade de la tour près de la prison.			
Jugé non coupable. Acquitté.			
Flandin	Jean Baptiste Marc Ernest	26 avril 1808	Propriétaire
Jugé non coupable. Acquitté.			
Garcin	Sébastien Joseph	1791	Rempailler de chaises
Jugé coupable à la majorité de plus de 7 voix¹¹.			
Hours	Jean Alexis	28 juin 1811	Marbrier
Tué lors des combats livrés le 18 novembre 1850.			
Hugon	Pierre Antoine	1809	Marinier Patron
Jugé coupable à la majorité de plus de 7 voix d'avoir aidé à ériger des barricades.			
Nom	Prénom	Date de naissance	Profession

¹⁰ Arch. dép. Ardèche. 2U59. Dossiers de procédures criminelles année 1850. Verdict du procès : « S'est-il rendu coupable d'avoir le 18 novembre 1850, dans un mouvement insurrectionnel, fait ou aidé à faire des barricades, des retranchements ou tout autre travaux ayant pour objet d'entraver ou d'arrêter l'exercice de la force publique ? Déclaration du jury sur son honneur et leur conscience, devant Dieu et devant les hommes : "rendu coupable à la majorité de plus de 7 voix" ».

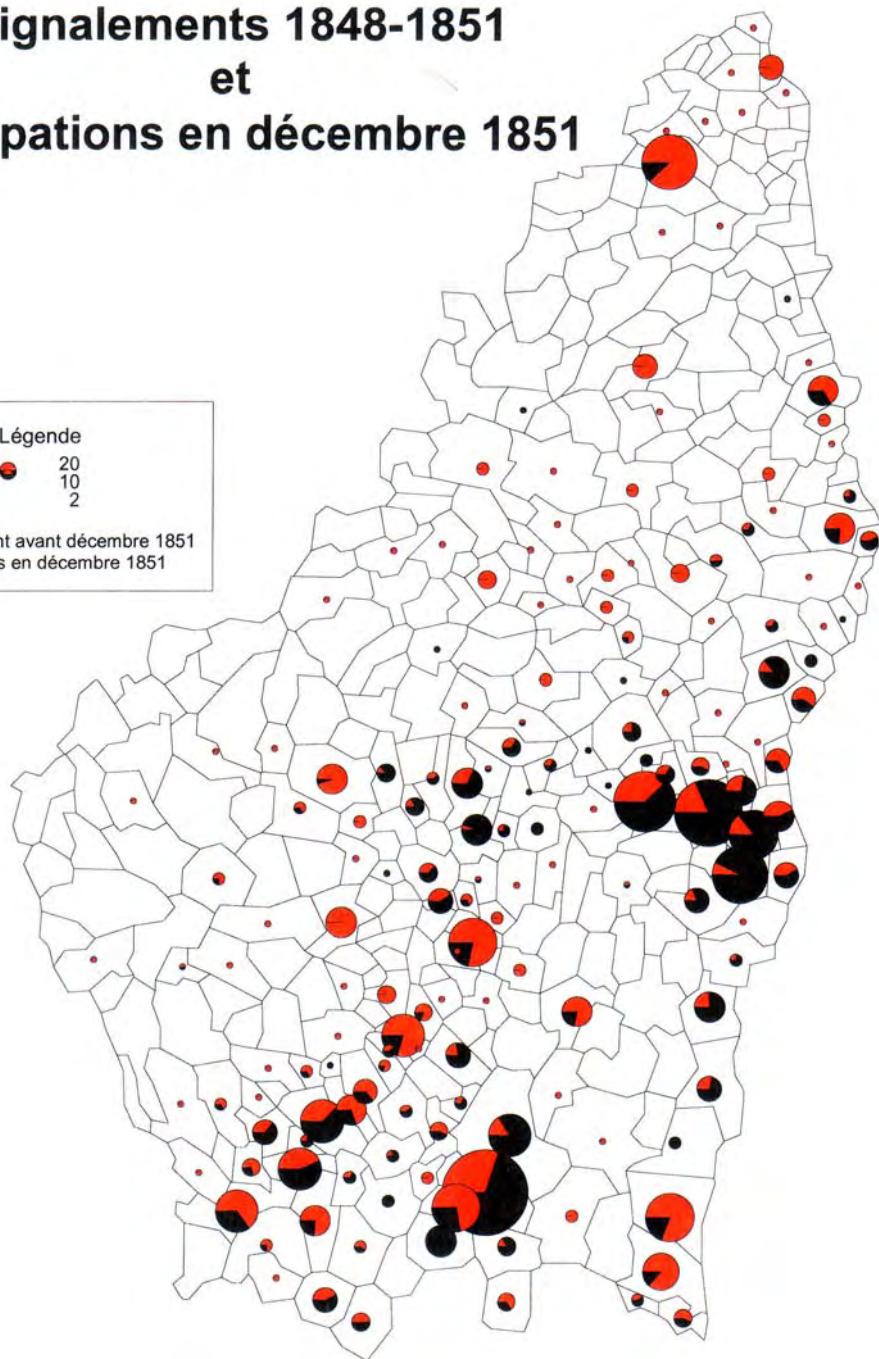
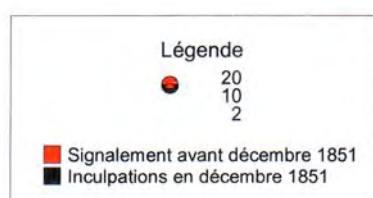
¹¹ Originaire du Gard, Sébastien Joseph Garcin a déjà eu affaire avec la justice. Le 6 mars 1819, devant la cour d'assises de l'Ardèche, il doit répondre d'une accusation de vol de blé. Il est reconnu coupable et condamné à cinq ans de travaux forcés, peine qu'il purge au bagne de Toulon.

Hugon	Jean Pierre	18 décembre 1804	Marinier
Jugé non coupable. Acquitté.			
Lascombe	Placide Claude	1818	Cultivateur
Jugé non coupable. Acquitté pour les faits d'entraves à l'exercice de la force publique.			
Reconnu coupable d'avoir volontairement porté des coups à François Sauvadon. Condamné à six mois de prison et sa part des frais de justice : 462 francs.			
Lascombe	Andéol	24 mars 1820	Cultivateur
Jugé non coupable. Acquitté ¹² .			
Mandin	Alnas Alphonse	16 juillet 1833	Boulanger
A été vu porteur d'un fusil. Jugé non coupable. Acquitté.			
Pommier	André	1811	Cultivateur
A été vu porteur d'un fusil. Jugé non coupable. Acquitté.			
Serre	Régis Xavier	1806	Maçon
Jugé non coupable. Acquitté.			
Taravel	Henri Dominique	1831	Cordonnier
Jugé non coupable. Acquitté.			
Taupenas	Rose	29 décembre 1825	Sans
Jugée non coupable. Acquittée.			
Taupenas	Claire Françoise	1820	Couturière
La sœur de Rose. Jugée non coupable. Acquittée.			
Verger	Jean Baptiste	1793	Cabaretier.
Jugé non coupable. Acquitté.			
Vernet	Jean Antoine	15 octobre 1829	Propriétaire Cultivateur
Jugé non coupable. Acquitté.			

¹² Andéol Lascombe a déjà eu affaire à la justice et à purgé six mois de prison lorsque engagé comme remplaçant de la classe 1841 dans les fusiliers de la 4^{ème} compagnie du 3^{ème} régiment d'infanterie de marine, il a été reconnu coupable d'avoir le 2 juin 1844 détruit ses effets d'habillement confiés pour la durée de son service.

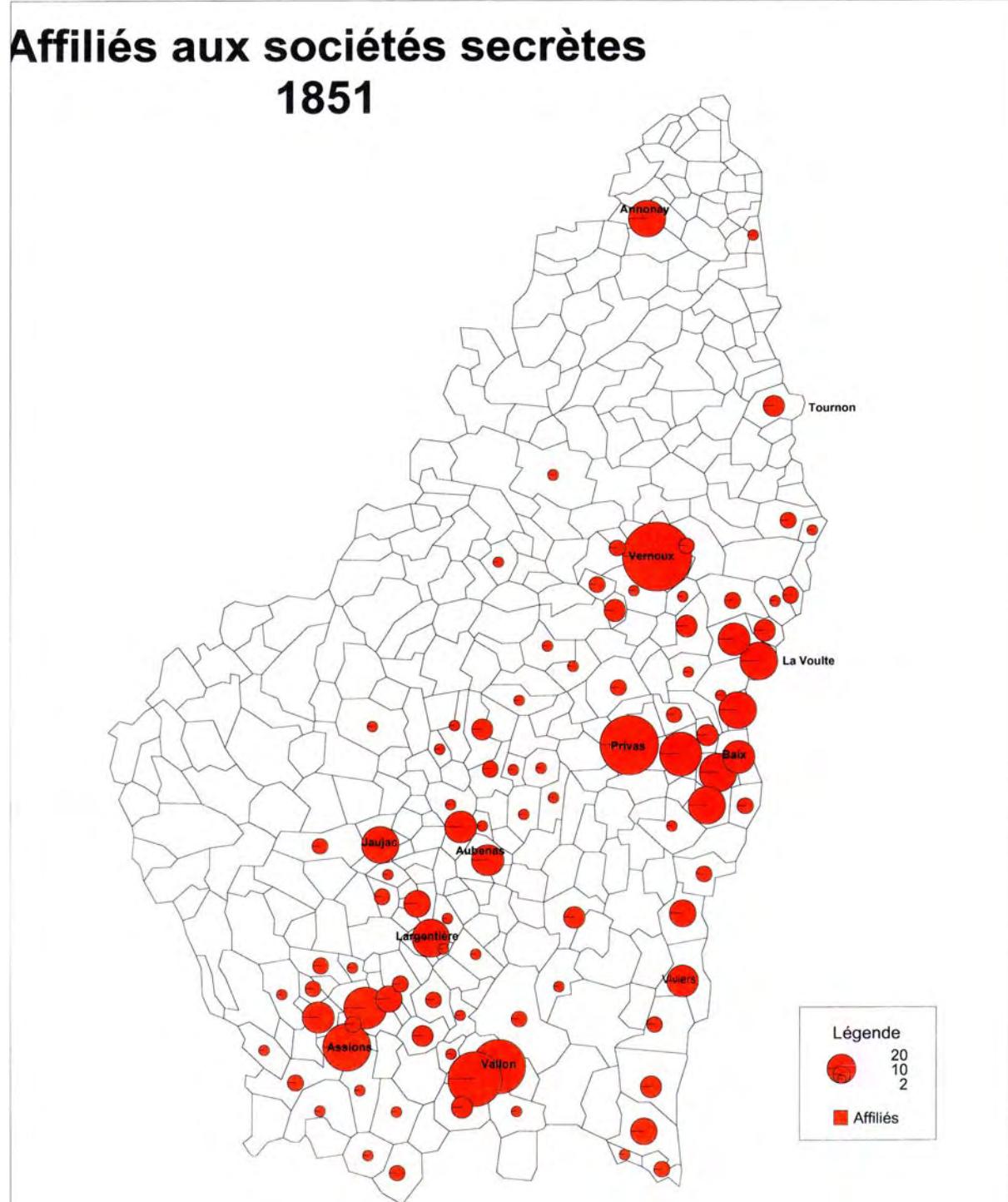
4°) Carte comparative des signalements d'individus avant le 2 Décembre et des inculpations en décembre 1851

**Signalements 1848-1851
et
inculpations en décembre 1851**



Les individus inculpés en décembre 1851 sont, pour la plupart, « inconnus » des autorités.

5°) Les affiliations aux sociétés secrètes en Ardèche



6°) Dates et lieux des principales affiliations aux sociétés secrètes ardéchoises répertoriées par arrondissements et cantons

ARRONDISSEMENT de LARGENTIÈRE

Canton de Joyeuse¹³

Date	Lieu	Nom et profession des principaux responsables (domicile si différent du lieu)	Date de naissance	Nombre de personnes affiliées.
	Grospierres	Fabre, cordonnier.	?	

	Joyeuse ¹⁴ .	Modeste Honoré Émile Lemaire, avocat (Largentière) ¹⁵ .	Vers 1807	
		Louis Casimir Allemand, armurier.	23/08/1818	

¹³ Arch. Dép. Ardèche 5M16. Déposition en date du 9 mars 1852 du gendarme Jacques Faure en résidence à Joyeuse. Sauf indication supplémentaire, toutes les communes signalées et tous les noms cités dans le canton de Joyeuse sont issus de cette même déposition.

¹⁴ Arch. Dép. Ardèche 5M16. Déposition en date du 9 mars 1852 de Jean Boutière, ancien tailleur d'habits, 45 ans, domicilié à Joyeuse : « Chefs supposés des sociétés secrètes : Mazon ; Joseph Pascal, de Drôme ; Maurice Crotte, de Joyeuse ; Allemand, de Joyeuse » et déposition à la même date du gendarme Jacques Faure en résidence à Joyeuse.

¹⁵ Arch. Dép. Ardèche 5M16. Déposition en date du 9 mars 1852 d'Arsène Meynier, maire de la ville de Joyeuse, médecin, 47 ans.

Date	Lieu	Nom et profession des principaux responsables (domicile si différent du lieu)	Date de naissance	Nombre de personnes affiliées.
Décembre 1850 ¹⁶	Lablachère	Louis Victorin Mazon et Amédée André.	Déjà cités	?
Août 1851 ¹⁷		Joseph Frédéric Pascal, cultivateur.	6/02/1825	
Novembre 1851 ¹⁸		Joseph Sarremejeanne, cultivateur	20/07/1799	
		Pierre Martin Gauthier, cultivateur.	11/11/1825	
		Auguste Dupuy, cultivateur.	?	
		Jean Frédéric Catillon, cultivateur.	16/10/1825	
		Jean Pierre Deschanel, boulanger.	27/11/1805	
		Jean Frédéric Malmazet fils dit Lafayette, boulanger ¹⁹ .	2/09/1826	
		Jean Malmazet père, aubergiste.	Vers 1796	
		Joseph Basile Gilles, cafetier.	9/01/1825	
		Marcellin Darasse, aubergiste.	13/03/1823	
		Julien Fabre, cordonnier.	20/06/1818	
		Maurice Crotte, marchand drapier (Rosières).	Déjà cité	
		Louis Casimir Allemand, armurier.	23/08/1818	
		Mazon (Largentière) et Joseph Frédéric Pascal (Lablachère).	Déjà cités.	
		Maurice Méry, épicier.	Vers 1823 à Labeaume.	
		Ferdinand Bauzely, aubergiste.	28/11/1815	
		Sévenier, cafetier.	Vers 1811	
		Paul Frédéric Laplanche, serrurier.	11/10/1824	
		François Auguste, propriétaire.	Vers 1795 à Aubenas.	

¹⁶ Arch. Dép. Ardèche 5M16. Déposition en date du 13 mars 1852 de Joseph Domergue, 33 ans, cordonnier à La Jaujon, commune de Lablachère devant Théodore Plagnol, 1^{er} suppléant du juge de Paix du canton de Joyeuse.

¹⁷ Arch. Dép. Ardèche 5M16. Déposition en date du 8 mars 1852 de Louis Sévenier, cultivateur demeurant à Drôme, commune de Lablachère, devant le suppléant du juge de paix du canton de Joyeuse

¹⁸ Arch. Dép. Ardèche 5M16. Selon le témoignage de Joseph Domergue, cordonnier, au hameau de la Jaujon, commune de Lablachère, le 13 mars 1852 devant Théodore Plagnol, premier suppléant du juge de Paix du canton de Joyeuse.

¹⁹ Arch. Dép. Ardèche 5M16. Déposition de Jean-Louis Deleuze, 54 ans, propriétaire rentier, ex-capitaine de la Garde nationale.

Septembre 1850 ²⁰	Payzac	Joseph Béalet, cultivateur. (Les Assions).	13/04/1824	
		Camille Bertrand, aubergiste.		
		Adrien Charay		
		Auguste Clavel ²³ , cultivateur.	?	
Mars 1851 ²¹		Laurent Marcellin Jallet, aubergiste. (Les Assions).	Vers 1831	
		Victor Fabre, cultivateur. (Les Assions).	17/08/1820 décédé 6/10/1851	
Août 1851 ²²		Victor Joseph Matal, cultivateur. (Les Assions).	22/08/1827	

	Ribes	Henri Chayne	?	
--	-------	--------------	---	--

	Rosières	Maurice Crotte, marchand drapier.	5/10/1818	
--	----------	-----------------------------------	-----------	--

	Saint-Alban-sous-Sampzon (Saint-Alban-Auriolles)	Louis Ephren Chautard, boulanger.	20/07/1831	
		Raymond Blachère, boulanger	?	
		Bouchet le frère de l'ex-garde.	?	
		Hyacinthe Boulle ex-canonniер.	?	
		Marron, meunier à Sampzon	?	
		Ferdinand Tournaire	?	
		Xavier Bonnaure, ancien lancier. (Labeaume).	Vers 1823	
		Constant fils de Laurent de Lablachère, meunier à Labeaume	Vers 1831	

	Saint-André-Lachamp	Joseph Delenne, maire.	Vers 1811	
		Jean Belleville, adjoint.	Vers 1810	

Septembre 1851 ²⁴	Saint-Genest-de-Beauzon	Louis Augustin Sautel, menuisier. (Laurac)	4/02/1816	
---------------------------------	-------------------------	--	-----------	--

	Sablières	François Régis Deleuze dit Frédéric, géomètre (Beaulieu)	6/02/1820	
--	-----------	--	-----------	--

²⁰ Arch. Dép. Ardèche 5M16. Déposition en date du 12 mars 1852 d'Auguste Clavel.

²¹ Arch. Dép. Ardèche 5M16. Dépositions en date du 11 mars 1852 de François Jouve, cultivateur à Payzac ; Bruno Hermittand, cultivateur, de la commune des Assions ; Pierre Chastanier, 30 ans, propriétaire aux Salles à Payzac.

²² Arch. Dép. Ardèche 5M16. Déposition en date du 29 janvier 1852 de Jean Chabrel, 48 ans, cultivateur à Payzac devant le procureur de la République Jean-Jacques Métivier. Tous les noms cités originaires de la commune des Assions proviennent de sa déposition.

²³ Arch. Dép. Ardèche 5M16. Déposition en date du 11 mars 1852 de Jean-Baptiste Deschanel, cultivateur, à Payzac.

²⁴ Arch. Dép. Ardèche 5M16. Déposition en date du 13 mars 1852 de Jean Roche, 51 ans, cultivateur à Saint-Genest.

Canton de Largentière

Date	Lieu	Nom et profession des principaux responsables (domicile)	Date de naissance	Nombre de personnes affiliées.
	Joannas	Eugène Queysserol ²⁵ .	Vers 1814	?

Novembre 1850	Largentière ²⁶	Modeste Honoré Émile Lemaire, avocat.	Déjà cité	?
		Urbain Gravier, étudiant en droit. (Prunet)	Vers 1826	
		Louis Victorin Mazon, Amédée André, Jules Maurice Thibon.	Déjà cités	
		Frédéric Guillaume Moutet dit Jacques, cultivateur.	4/02/1798	

Canton de Thueyts

29 septembre 1850	Jaujac, dans le cratère du volcan appelé le Cros de la Coupe ²⁷ .	Hercule Urbain Dominique Avias, ouvrier en soie.	12/10/1809	Une trentaine
		Jules Simon Chabaud, officier de santé et aubergiste.	2/06/1812	
		Jules Maurice Thibon, rentier. (Largentière)	3/12/1824	
		Henri Louis Radal, teinturier et cafetier.	16/11/1812	
		Jean-Auguste Lieutier, cultivateur.	7/10/1823	
		Lazare Agricol Murenc, cultivateur.	2/09/1819	
		Alphonse Tarandon, cultivateur.	9/12/1823	

Canton de Vallon

Date	Lieu	Nom et profession des principaux responsables (domicile)	Date de naissance	Nombre de personnes affiliées.
Novembre 1851	Balazuc. 2/3 au moins de républicains.	Claude Mollier dit Prieur, ancien maire.	24/01/1812	100
		Antoine Daumas, cultivateur.	8/03/1812	
Novembre 1851	Labastide-de-Virac. 2/3 de républicains	Etienne Henri Pellier, ancien maire.	1/01/1821	80
Novembre 1851	Lagorce. Plus de la 1/2 de républicains.	Scipion Pierre Silhol, moulinier en soie.	13/02/1822	150
		Frédéric Auguste Silhol, cultivateur.	30/03/1816	
Novembre 1851	Orgnac. 1/4 de républicains.	Pierre Mengailhon, garde champêtre.	Vers 1806 à Pont-Saint-Esprit (30)	60
		Augustin Saunier, père, aubergiste.	Vers 1807	
		Augustin Saunier, fils, cultivateur.	27/05/1832	
		Henri Delarque, cultivateur.	20/07/1826	

²⁵ Arch. Départ Ardèche 5M31. Registre du contrôle annoté des ennemis du gouvernement en date du 2 mars 1858. « Chef de société secrète avant 1852 ».

²⁶ Arch. Départ Ardèche 5M17. Le sous-préfet de Largentière au préfet en date du 14 août 1851 pour transmettre les aveux de Michel Millet sur la société secrète de Largentière.

²⁷ Arch. Départ Ardèche 2U60. Cours d'assises, dossiers de procédures criminelles.

Novembre 1851	Ruoms. Plus de la 1/2 de républicains ²⁸ .	Jean Simon Duffaud, aubergiste.	29/03/1828	90
		Félix Tastevin, propriétaire, ex maire.	Vers 1815	
		Louis Bayle, conseiller municipal.	?	
		Victor François Hugon, maréchal ferrant.	4/10/1820	
Octobre 1850 ²⁹ Novembre 1851	Salavas. 3/4 de républicains.	François Paulin Jacques, voyageur de commerce.	26/02/1826	70
		Henri Amable Escoutay, aubergiste.	2/07/1803	
		Joseph Eugène Chamontin, cultivateur.	20/09/1818	
		Jacques Boulle, bourrelier.	24/08/1821	
		Cyprien Roux, cultivateur, instituteur. (Vallon).	18/09/1799	
		René Magloire Dalay, charron. (Vallon).	Déjà cité.	
		François Augustin Saussine menuisier. (Vallon).	Déjà cité.	
Novembre 1851	Sampzon. 3/4 de républicains.	Esprit Justamond, cultivateur.	Vers 1827	60
		François Alexandre Champetier, cultivateur.	23/03/1827	
		Basile Lapierre, cabaretier.	Vers 1804	
Novembre 1851	Vagnas. 1/4 de républicains	Henri Etienne Martin, propriétaire.	27/01/1818	40
		Claude Boisson, tailleur d'habits.	28/07/1812	
		Nègre, cabaretier.		

²⁸ La proportion de républicains est estimée par le préfet au regard des rapports des autorités ou des agents secrets.

²⁹ Arch. Dép. Ardèche 5M18. Déposition en date du 21 janvier 1852 d'Eugène Platarès dit le Bleu devant Léon Ladreyt de la Charrière, juge d'instruction.

Juillet 1849 ³⁰ Novembre 1851	Vallon ³¹ . ¾ de républicains.	Félix Rédarès père, confiseur.	Vers 1808 à Saint-Ambroix (30)	200	
		Félix Oscar Rédarès fils, confiseur.	14/07/1832		
		Hippolite Villard, cafetier.	17/10/1806		
		Abraham Scipion Peschaire, cultivateur et marchands de peaux de lapins. .	15/09/1810		
		François Bonnaud, cokier.	vers 1818		
		Auguste Valladier, menuisier.	16/02/1815		
		Joseph François Souchon, coutelier.	13/07/1809 à Saint-André-Capcèze (48)		
		René Magloire Dalay, charron.	12/08/1820 à Patay (45)		
		Albert Silhol, charron.	15/10/1831		
		Hippolite Puaux, médecin.	23/06/1808		
		Louis Durand, tanneur.	20/10/1815 à Largentière		
		Fortuné Sébastien Coulet, ex notaire.	20/01/1805 à Rochemaure		
		François Augustin Saussine menuisier.	22/03/1811		
		Pierre Paul Sabatier, restaurateur au Lyon d'Or.	18/08/1810		
		André Reverger, cordonnier.	Vers 1803		
17 février 1850	Pont d'Arc	François Louis Claron, cabaretier.	13/02/1834	Une vingtaine.	
		François Joseph Valladier, cultivateur.	Vers 1804		
		Louis-Victorin Mazon, médecin. (Largentière).	8/12/1796		
		Charles Albin Mazon, étudiant (Largentière).	24/10/1828		
		Amédée André négociant. (Largentière).	25/04/1816		
		Amédée Fayolle, gradué en droit. (Largentière).	29/04/1828		
		Mazoyer dit « Le peuple souverain », ferblantier. (Aubenas).	?		
		Froment, agent envoyé de Privas.	?		

³⁰ Arch. Départ Ardèche 5M18. Déposition en date du 26 janvier 1852 d' Henri Étienne Pellier, 30 ans, ancien maire de Labastide-de-Virac devant Ladreyt de la Charrière, juge d'instruction.

³¹ Arch. Départ Ardèche 5M10. Rapport de l'agent secret Vigier au préfet en date du 11 novembre 1851. Les noms sont cités dans l'ordre d'apparition de la liste sauf Félix Oscar Rédarès classé avec son père.

Pour ne pas multiplier les notes de bas de pages, toutes les communes signalées et tous les noms cités dans le canton de Vallon au mois de novembre 1851 sont issus de ce même rapport.

Canton des Vans

Date	Lieu	Nom et profession des principaux responsables (domicile)	Date de naissance	Nombre de personnes affiliées.
Janvier 1850 ³² Janvier 1851 ³³	Les Assions	Jean Antoine Combaluzier, cultivateur.	22/01/1817	
		Joseph Auguste Chalmeton ³⁴ , cultivateur.	24/02/1828	
		Joseph Vincent Fabre, aubergiste.	22/01/1819	
		Victor Fabre, cultivateur	Déjà cité	
		Jacques Froment, dit Gros Jacques, professeur de langue et/ou écrivain.	18/07/1806	
		Bruno Froment, cultivateur.	25/06/1813	
		François Froment, cultivateur.	30/01/1809	
		Lucien Froment, cultivateur.	23/07/1824	
		Laurent Marcellin Jallet, aubergiste.	Déjà cité	
		Jean Hyppolite Laganier, domestique.	27/07/1825	
		Joseph Théraube, cultivateur.	3/10/1831	

ARRONDISSEMENT de PRIVAS

Canton d'Antraigues

Date	Lieu	Nom et profession des principaux responsables (domicile)	Date de naissance	Nombre de personnes affiliées.
	Aizac	Pierre Teston, garde champêtre.	20/02/1809	
	Antraigues	Firmin Gamon.	6/03/1816	
	Genestelle	Joseph Cyrille Ferdinand Terrasse, aubergiste et ancien maire	24/09/1804	

³² Arch. Dép. Ardèche 5M16. Déposition en date du 24 janvier 1852 de Victor Fabre devant le tribunal civil de Largentière.

³³ Arch. Dép. Ardèche 5M16. Déposition en date du 21 janvier 1852 de Victor Martin Chabert, 21 ans, mas de la Brugère, Les Assions.

³⁴ Arch. Dép. Ardèche 5M23. La cour d'assises de l'Ardèche au préfet en date du 26 octobre 1852 pour avis sur le recours en grâce formé par Bertrand Joseph Auguste Chalmeton des Assions. En marge le préfet a noté : « très dangereux. Chef de sociétés secrètes ».

Canton d'Aubenas

Date	Lieu	Nom et profession des principaux responsables (domicile)	Date de naissance	Nombre de personnes affiliées.
	Saint-Michel-de-Boulogne	Louis Bonnaure, ancien maire de Saint-Michel	16/03/1802 (Flaviac)	
	Saint-Etienne-de-Boulogne ³⁵	Martin Victor Dusserre, cabaretier à Saint-Étienne	11/11/1802	
1849 ³⁶ Mars 1851 ³⁷	Labégude	Jean Pierre Jules Salavert, cafetier.	6/04/1817	
		Jean Philippe Durand, teinturier.	22/03/1820	
		Victor Thomas, cabaretier.	12/03/1814	
		Jean Louis Terrisse, cultivateur	7/04/1816	
		Etienne Astier, cultivateur.	28/12/1813	
	Aubenas	Louis Briand, juge de paix.	23/09/1799	
		Victor Conrieu, dit le Borgne, horloger.	Vers 1806	
		Louis Benjamin Darnoux, pâtissier.	30/03/1815 à Valence.	

Canton de Bourg-Saint-Andéol

Bourg-Saint-Andéol ³⁸		Félix Jean François Bonnaud, cultivateur et jardinier	16/11/1823	
		Jean Alexis Hours, sellier, garde champêtre, marbrier.	28/06/1811	

Canton de Chomérac

Date	Lieu	Nom et profession des principaux responsables (domicile)	Date de naissance	Nombre de personnes affiliées.
Avant septembre 1850 ³⁹	Baix ⁴⁰	André Robert, cafetier.	Vers 1784.	

³⁵ Arch. Départ Ardèche 5M15 Déposition de Gustave Prinsac, 33 ans, propriétaire et maire de la commune de Saint-Étienne-de-Boulogne en date du 17 janvier 1852 devant Eugène Durand, juge de paix.

³⁶ Arch. Dép. Ardèche 5M16. Déposition en date du 17 janvier 1852 de Jean Borde, 35 ans, cultivateur demeurant à La Blachère, commune de Labégude devant Eugène Durand juge de paix du canton d'Aubenas.

³⁷ Arch. Dép. Ardèche 5M16. Déposition de Philippe Auguste Fayette, 24 ans, demeurant à La Blachère, commune de Labégude

³⁸ Arch. Dép. Ardèche 5M10. Le commissaire de police de Bourg-Saint-Andéol au préfet en date du 19 avril 1850.

³⁹ Arch. Dép. Ardèche 5M11. Ordre de réquisition du préfet de l'Ardèche en date du 24 septembre 1850 : « Considérant qu'il résulte des renseignements qui nous ont été fournis que des dépôts d'armes de poudre, de munitions de guerre et des listes d'affiliations à une société secrète sont déposés chez Robert cabaretier à Baix, requérons le capitaine commandant la gendarmerie de l'Ardèche pour faire opérer une visite domiciliaire ».

⁴⁰ Arch. Départ. Ardèche. Déposition en date du 30 janvier 1852 de Jean Antoine Pelegrin, 38 ans, cafetier à Baix, devant Hubert Croze, délégué du juge d'instruction.

Chomérac ⁴¹	Louis Maurice Bernard dit Lancier, cafetier.	14/04/1804	
	Louis Chave, propriétaire.	20/01/1818	
	Jean François Ranc, tailleur de pierres	15/10/1795 au Teil.	

Été 1850 ⁴² Été 1851 ⁴³	Saint-Lager-Bressac	Jacques Puaux, cultivateur.	14/08/1812	
		Mathieu Gayte, cultivateur.	6/03/1809 à Saint-Julien-le-Roux.	
		Jacques Fay, propriétaire, ancien adjoint au maire.	Vers 1799 à Saint-Fortunat.	
		Léon Bérard, propriétaire.	17/09/1826	

Canton de Privas

Privas	Jean Antoine Émile Nègre ⁴⁴ , architecte.	20/10/1812 à Turin	?
	Simon Frédéric Argaud, bourrelier.	13/11/1821	
	Volsi Marie Jean Louis Arnaud-Coste ⁴⁵ , avocat.	8/09/1801 à Saint-Pierreville	
	Pierre Mallevall, cafetier.	7/04/1821	

Canton de Rochemaure

Juillet/Août 1851	Saint-Vincent-de-Barrès	Frédéric Arcons Revire ⁴⁶ , fils, cultivateur.	19/01/1830	Plusieurs dizaines
		Pierre Revire, père, cultivateur.	24/04/1784	
		Louis Alphonse Robert, cultivateur.	13/02/1826	

Canton de Saint-Pierreville

15 décembre 1850	Gluiras ⁴⁷	Jean Pierre Taboul, adjoint à la mairie.	1798	?
		Pierre Mathon, aubergiste.	Vers 1801	

⁴¹ Arch. Dép. Ardèche 5M19. Noté sur la « liste par commune des hommes notoirement connus dans le canton de Chomérac pour être les chefs des sociétés secrètes, de leurs principaux affiliés et des meneurs du parti socialiste ».

⁴² Arch. Dép. Ardèche 5M15. Déposition de Jacques Planty, 52 ans cultivateur à Rouvèze, hameau de Saint-Lager-Bressac.

⁴³ Arch. Départ. Ardèche. Déposition de Christophe Durand, 42 ans, cultivateur aux Mottes, Saint-Lager-Bressac.

⁴⁴ Albin Mazon, *Quelques notes historiques sur la franc-maçonnerie*, ouv. cité, p. 98.

⁴⁵ Arch. Dép. Ardèche 5M19. Procès verbal constatant l'arrestation de Volsi Arnaud-Coste, avocat à Privas, en date du 2 janvier 1852. Mandat d'amener décerné par Napoléon Valladier, juge d'instruction à Privas comme prévenu chef d'une société secrète et d'avoir excité les habitants de pays à la guerre civile.

⁴⁶ Arch. Dép. Ardèche 5M15. Déposition de Jacques Marsal, 52 ans, cultivateur devant Henri Lantouzet, juge de paix du canton de Rochemaure le 12 janvier 1852. Pièce n° 259.

⁴⁷ La lieutenance de Tournon au préfet en date du 15 décembre 1850. Extrait d'un rapport du Maréchal des Logis chef du Cheylard sur existence d'une société secrète dans la commune de Gluiras.

Canton de Villeneuve de Berg⁴⁸

Date	Lieu	Nom et profession des principaux responsables (domicile si différent du lieu)	Date de naissance	Nombre de personnes affiliées
	Berzème	Louis Chaussignand cabaretier et maréchal Ferrand	9/12/1805	
	Lanas	Chabert François Casimir, agent voyer (Aubenas). Alexandre Cardinal, maréchal-ferrant (Vallon)	10/10/1830 à Aubenas 28/03/1827 à Voguë	
	Lavilledieu	Fargier Etienne tailleur Garnier fils propriétaire Teyssier Jean menuisier Vernède fils, des Chabrols	?	80
	Saint-Germain	Etienne Brun, propriétaire. Fargier fils.	?	
	Saint-Laurent-sous-Coiron	Auguste Fouillon du Mas de la Villedieu	?	
	Saint-Maurice-d'Ardèche	Victor Fallot, tailleur d'habits.	6/01/1828	
	Saint-Maurice-d'Ibie	Antoine Raynaud, cafetier, ex-instituteur. Jean Antoine Chapus dit Auzas	Vers 1811 à Rocheapaule ?	
	Villeneuve de Berg	Victor Marnas, propriétaire. Audibert ou Audiberg, ex-marchand, sans profession. Jean Baptiste Pontal, aubergiste et cabaretier. Simon Flavien Tournaire dit Adrien, cultivateur.	17/06/1815 Vers 1816, dans le Piémont. Vers 1805 18/09/1815.	
	Voguë	Pialat Antoine, tailleur de pierres. Chabassol, fabricant de petites étoffes.	?	

⁴⁸ Toutes les communes et personnes citées dans ce canton proviennent d'un rapport rédigé le 21 décembre 1851 par Brethon, le juge de paix du canton, pour signaler au préfet les meneurs des sociétés secrètes. « Renseignements pris dans les diverses communes parcourues la semaine dernière, soit auprès des autorités, soit auprès de personnes parfaitement instruites »

ARRONDISSEMENT de TOURNON

Canton d'Annonay

Avant octobre 1851 ⁴⁹	Annonay	Félix Duc, avocat.	Vers 1803	
-------------------------------------	---------	--------------------	-----------	--

Canton de Saint-Péray

	Guilherand ⁵⁰	Arsène Gratien Ranc, tailleur de pierres.	17/12/1829 à Chomérac	
--	--------------------------	---	--------------------------	--

Canton de Tournon

	Tournon	Jean Pierre Allibert, tailleur d'habits ⁵¹ .	Vers 1811 à Divajeu (26)	
--	---------	---	-----------------------------	--

Canton de Vernoux⁵²

Août 1850 ⁵³	Boffres	Saunier fils aîné, propriétaire.		?
-------------------------	---------	----------------------------------	--	---

Il devait y avoir une relation évidente entre les territoires insurgés et ceux dans lesquels une société secrète s'était implantée. Cependant, en Ardèche, si cette condition est nécessaire, elle n'est toutefois pas suffisante.

⁴⁹ Arch. Dép. Ardèche 5M10. Rapport de l'agent secret Arnaud au préfet en date des 2 et 7 octobre 1851.

⁵⁰ Arch. Dép. Ardèche 5M19. Noté sur la liste par commune des hommes notoirement connus dans le canton de Chomérac pour être les chefs des sociétés secrètes, de leurs principaux affiliés et des meneurs du parti socialiste.

⁵¹ Arch. Dép. Ardèche 5M17. Rapport du Procureur de la République en date du 9 février 1852.

⁵² Seuls les individus affiliés avant décembre 1851 ont été mentionnés. Une trentaine de personnes est signalée comme affiliée à une société secrète en 1853.

⁵³ Selon procès Verbal du brigadier de Vernoux en date du 16 août 1850. Cité par Alain Sabatier, *Religion et politique au XIXe, le canton de Vernoux 1848-1876*, Vernoux, 1975, page 188.